

**Commune  
d'Ohey**



## **Rapport sur l'état d'avancement de l'Opération de Développement Rural de la commune d'Ohey – 2024**

Rapport annuel d'activité 2024



## **Table des matières**

1. Situation générale de l'opération .....	3
1.1. Personnes de contact.....	3
1.2. Situation actuelle .....	3
2. Avancement physique et financier.....	4
Aménagement de cœur de village d'Evelette :.....	5
Réseau de chaleur .....	9
VICIGAL.....	12
Acquisition et aménagement de logement, d'un atelier rural et d'une maison multi-services à Ohey.....	15
Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village.	19
3. Rapport comptable .....	19
4. Bilan de la CLDR .....	20
5. Programmation à 3 ans .....	20
ANNEXE 1 : Situation générale de l'opération .....	22
ANNEXE 2 : Tableau détaillant l'avancement physique et financier d'un projet en phase d'exécution de travaux. ....	37
ANNEXE 3 : Tableau rapport comptable et fonctionnement d'un projet termine (décompte final < 10 ans).....	42
ANNEXE 4 : Rapport de la commission locale de développement rural et comptes-rendus des réunions.....	44
ANNEXE 5 : Programmation dans les trois ans avec recherche des moyens financiers.....	65

## Rapport sur l'état d'avancement de l'opération de Développement Rural de la commune d'Ohey pour l'année 2024

### 1. Situation générale de l'opération

#### 1.1. Personnes de contact

<b>Echevine en charge du Développement rural</b>	Rosette Kallen – <a href="mailto:rosette.kallen@ohey.be">rosette.kallen@ohey.be</a> – 0475/207196
<b>Agent relais PCDR</b>	Ruth Oosterhof – Chargée du suivi PCDR, BiodiverCité et appui PST <a href="mailto:ruth.oosterhof@ohey.be">ruth.oosterhof@ohey.be</a> – 085/824473
<b>Rédaction du Rapport d'activité</b>	Ruth Oosterhof – Chargée du suivi PCDR, BiodiverCité et appui PST <a href="mailto:ruth.oosterhof@ohey.be">ruth.oosterhof@ohey.be</a> – 085/824473
<b>Directeur général</b>	François Migeotte - <a href="mailto:francois.migeotte@ohey.be">francois.migeotte@ohey.be</a> - 085/824450
<b>Directeur financier</b>	Jacques Gauthier - <a href="mailto:jacques.gautier@ohey.be">jacques.gautier@ohey.be</a> - 085/824461
<b>Date d'Approbation</b>	Rapport d'activités approuvé par le Conseil communal d'Ohey en date du 20 mars 2025

#### 1.2. Situation actuelle

Plusieurs projets faisant l'objet d'une demande de subside Développement Rural sont en cours de réalisation :

<b>Nom du projet</b>	<b>Stade du projet</b>
Aménagement du cœur de village d'Evelette	Terminé
Réseau de chaleur	Convention réalisation
Vicigal – Création d'une dorsale de mobilité douce au cœur du Condroz Namurois	Convention exécution transcommunale
Acquisition et aménagement de logements, d'un atelier rural et d'un espace multi-services à Ohey	Convention réalisation
Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village	Convention faisabilité

D'autres actions, ne demandant pas de subsides DR ont déjà été mises en œuvre ou se poursuivent.

Les différentes fiches mises en place sont abordées dans le tableau repris en annexe 1 (Projets réalisés, en cours, en attente, abandonnés et initiatives nouvelles).

## 2. Avancement physique et financier

Depuis l'approbation du PCDR par le Gouvernement Wallon en date du 21 décembre 2012, cinq projets ont fait l'objet d'une demande de subside Développement Rural.

Intitulé	Stade	Numéro de visa
Aménagement global du site situé au cœur du village d'Evelette : rénovation et réaffectation de la salle Isbanette et de la Tourette en maison de village et aménagement de la petite place, « le Coin des Macrales » en espace intergénérationnel de rencontre et de loisirs	Convention-faisabilité 2013 (signée le 9 janvier 2014)	Visa 13/24924 du 13/12/2013
	Convention-réalisation 2016 (signée le 31 mai 2016)	Visa 16/14597 du 23/05/2016
Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois-énergie pour les bâtiments communaux au centre d'Ohey (phase 1) et valorisation des ressources locales, extension à des privés (phase 2)	Convention-faisabilité 2015 (signée le 11 avril 2016)	Visa 16/13032 du 25/03/2016
	Convention-réalisation 2017 (signée le 22 mars 2018)	Visa 18/12217 du 20/03/2018
VICIGAL – Création d'une dorsale de mobilité douce au cœur du Condroz Namurois	Convention-exécution transcommunale 2016 (signée le 9 décembre 2016) Avenant à la Convention-exécution 2022 (signé le 11 mars 2022)	Visa 16/21595 du 7/12/2016 Visa 22/01452 du 24/02/2022
Acquisition et aménagement de logements, d'un atelier rural et d'un espace multi-services à Ohey	Convention-faisabilité 2018 (signée le 3 juillet 2018)	Visa 18/15200 du 3/7/2018
	Convention-réalisation 2022 (signée le 28 décembre 2022)	Visa 22/10825 du 28/12/2022
Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village	Convention faisabilité 2019 (signée le 27 aout 2019)	Visa 19/17488 du 22/08/2019

## Aménagement de cœur de village d'Evelette :

### Avancement physique en 2024 :

Mars 2024 : Avenant à la convention de gestion de l'asbl Isbanette

### Avancement financier en 2024 :

En date du 9 janvier 2014, la commune d'Ohey a reçu la convention-faisabilité signée par le Ministre. Le montant à engager de 26700 € concernant la provision pour l'étude du projet porte le numéro de visa 13/24924 et est daté du 13 décembre 2013.

Dans le cadre de la convention réalisation 2016, le montant à engager de 534.421,13€ porte le numéro de visa 1314597 du 23/05/2016 (confer programme financier détaillé dans le tableau ci-dessous)

PROJET	Assiette de la subvention	PART DEVELOPPEMENT RURAL		PART COMMUNALE	
<b>Aménagement global du cœur de village d'Evelette</b>					
tranche 1 (80% DR)	500.000,00 €	80 %	400.000,00 €	20 %	100.000,00 €
tranche 2 (50% DR)	322.242,26 €	50%	161.121,13 €	50%	161.121,13 €
Hors DR (école)	10.500,27 €	0%	0,00 €	100%	10.500,27 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>832.742,53 €</b>		<b>561.121,13 €</b>		<b>271.621,40 €</b>

<b>PARTICIPATION REGION WALLONNE</b>	<b>561.121,13 €</b>
Montant déjà engagé en convention-faisabilité du 15/01/2014 - Visa n°13/24924 du 13/12/2013	<b>26.700,00 €</b>
Montant à engager Imputation sur l'article 63.06.12 - Visa n°1614597 du 23/05/2016	<b>534.421,13 €</b>

Tranches du subsidé Développement Rural déjà reçues :

Intitulé	Montant	Date déclaration de créance	Date de réception du paiement
Provision suite à approbation du projet	26.700 €	09/12/2016	23/01/2017
Avance de 20%	118.500,41€	22/08/2017	20/09/2017

L'auteur de projet désigné le 4 août 2014, a débuté sa mission et conformément au cahier spécial des charge, a facturé ses honoraires suivant la répartition suivante :

Forfait en euros, hors TVA	%	Montant HTVA	TVA 21%	Montant TVAC	Date d'exécution du paiement
<b>57.728 €</b>					
À l'approbation de l'avant-projet	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	18/11/2014
Au dépôt du permis d'urbanisme	20%	11.545,60 €	2.424,58€	13.970,18€	26/01/2015
A l'approbation du projet définitif	20%	11.545,60 €	2.424,58€	13.970,18€	29/07/2016
Remise du rapport d'adjudication	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	13/03/2017
Au début du chantier pour contrôle	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	25/10/2017

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	01/06/2018
Au fur et à mesure de l'avancement des travaux	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	19/03/2019
10% (le solde) après établissement du décompte final qui suit la réception provisoire des travaux réalisés d'après sa conception	10%	5.772,80€	1.212,29€	6.985,09€	17/06/2020
Avenant 1 - Majoration pour prestations supplémentaires liées au retard d'exécution du chantier par l'entreprise		19.200,00€	4.032,00€	23.232,00€	08/07/2020
TOTAL		93.082,90€			

L'entrepreneur désigné le 20 février 2017 a débuté sa mission en septembre 2017. Les premiers états d'avancement ont été reçus tel que repris dans le tableau ci-dessous :

Intitulé	Montant de l'Etat d'avancement (TVAC)	Date du paiement de la facture	Montant demandé DR
Travaux - Etat d'avancement 1	16.733,63€	30/11/2017	12.536,15€
Travaux - Etat d'avancement 2	69.457,17€	23/04/2018	50.815,08€
Travaux - Etat d'avancement 2 bis	95,30€	02/07/2018	76,20€
Travaux - Etat d'avancement 3	95,30€	02/07/2018	76,24€
Travaux - Etat d'avancement 4	37.182,08€	02/07/2018	24.964,62€
Travaux - Etat d'avancement 5	13.929,62€	02/07/2018	7.561,55€
Travaux - Etat d'avancement 6	51.705,84€	02/07/2018	37.732,79€
Travaux - Etat d'avancement 7	26.608,75€	16/07/2018	21.287,00€
Travaux - Etat d'avancement 8	8.285,78€	12/10/2018	4.598,09€
Travaux - Etat d'avancement 9	38.594,05€	12/10/2018	27.512,63€
Travaux - Etat d'avancement 10	6.641,24€	06/12/2018	5.312,99€
Travaux - Etat d'avancement 11	32.452,89€	06/12/2018	25.962,31€
Travaux - Etat d'avancement 12	38.450,17€	16/01/2019	30.760,14€
Travaux - Etat d'avancement 13	50.432,78€	16/01/2019	40.346,22€
Travaux - Etat d'avancement 14	13.617,21€	17/01/2019	10.893,77€
Travaux - Etat d'avancement 15	42.891,86€	27/02/2019	34.313,49€
Travaux - Etat d'avancement 16	10.209,97€	19/03/2019	8.167,98€
Travaux - Etat d'avancement 17	66.592,23€	18/06/2019	53.273,78€
Travaux - Etat d'avancement 18	17.718,77€	5/07/2019	10.287,75 €
Travaux - Etat d'avancement 19	17.581,40€	16/09/2019	8.790,70 €
Travaux - Etat d'avancement 20	20.071,20€	16/09/2019	2.407,08 €
Travaux - Etat d'avancement 21	50.541,32€	16/09/2019	40.433,06€
Travaux - Etat d'avancement 22	5.132,03€	6/11/2019	4.105,62€
Travaux - Etat d'avancement 23	18.426,12€	6/11/2019	14.740,90€
Travaux - Etat d'avancement 24	5.460,39€	31/12/2019	4.368,31€
Travaux - Etat d'avancement 25	93.779,97€	21/02/2020	75.023,98€
Travaux - Etat d'avancement 26	20.384,18€	26/03/2020	16.307,34€

Travaux - Etat d'avancement 27	2.336,81€	26/03/2020	1.869,45€
Travaux - Etat d'avancement 28 - FINAL	54.009,95€	18/05/2020	/

La perception des subsides suite aux états d'avancements Les premiers états d'avancement ont été reçus tel que repris dans le tableau ci-dessous :

Intitulé	Montant demandé DR	Date du paiement du paiement du subside	Montant reçu
Travaux - Etat d'avancement 1	12.536,15€	11/01/2018	12.536,15€
Travaux - Etat d'avancement 2	50.815,08€	22/05/2018	50.815,08€
Travaux - Etat d'avancement 2 bis	76,20€	06/08/2018	76,20€
Travaux - Etat d'avancement 3	76,24€	06/08/2018	76,24€
Travaux - Etat d'avancement 4	24.964,62€	06/08/2018	24.964,62€
Travaux - Etat d'avancement 5	7.561,55€	06/08/2018	7.561,55€
Travaux - Etat d'avancement 6	37.732,79€	06/08/2018	37.732,79€
Travaux - Etat d'avancement 7	21.287,00€	17/08/2018	21.287,00€
Travaux - Etat d'avancement 8	4.598,09€	28/12/2018	4.598,09€
Travaux - Etat d'avancement 9	27.512,63€	28/12/2018	27.512,63€
Travaux - Etat d'avancement 10	5.312,99€	11/02/2019	5.312,99€
Travaux - Etat d'avancement 11	25.962,31€	11/02/2019	25.962,31€
Travaux - Etat d'avancement 12	30.760,14€	11/02/2019	30.760,14€
Travaux - Etat d'avancement 13	40.346,22€	11/02/2019	40.346,22€
Travaux - Etat d'avancement 14	10.893,77€	13/02/2019	10.893,77€
Travaux - Etat d'avancement 15	34.313,49€	06/03/2019	34.313,49€
Travaux - Etat d'avancement 16	8.167,98€	28/03/2019	8.167,98€
Travaux - Etat d'avancement 17	53.273,78€	02/08/2019	53.273,78€
Travaux - Etat d'avancement 18	10.287,75 €	01/08/2019	10.287,75 €
Travaux - Etat d'avancement 19	8.790,70 €	13/09/2019	8.790,70 €
Travaux - Etat d'avancement 20	2.407,08 €	/	/
Travaux - Etat d'avancement 21	40.433,06€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 22	4.105,62€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 23	14.740,90€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 24	4.368,31€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 25	75.023,98€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 26	16.307,34€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 27	1.869,45€	/	/
Travaux - Etat d'avancement 28 - FINAL	/	/	/

Subsides perçus au total

Intitulé	Montant	Date de réception du paiement
Provision suite à approbation du projet	26.700 €	23/01/2017
Avance de 20%	118.500,41€	20/09/2017
Subsides en fonction des Etats d'avancement	440.969,48€	Confer tableau page 7
TOTAL des subsides	560.469,89€	
PARTICIPATION REGION WALLONNE	561.121,13€	
Reliquat porté en non-valeur	651,24€	

Les avenants suivants ont été reçus tel que repris dans le tableau ci-dessous :

Intitulé	Date approbation Collège	Montant
Avenant 1 – Pose d'un tuyau d'égouttage pour reprise réseau existant	29/12/2017	3.448,50€ TVAC
Avenant 2 – Isolation sur maçonnerie existante	11/06/2018	4.355,10€ TVAC
Avenant 3 – Fourniture et pose de linteaux type Stalton	11/06/2018	3.388,00€ TVAC
Avenant 4 - Fourniture et pose de sable	10/09/2018	1.421,80€ TVAC
Avenant 5 – Semelles filantes et plots de fondation	10/09/2018	869,53€ TVAC
Avenant 6 – Réalisation de la toiture de la Tourette	17/12/2018	2.230,03€ TVAC
Avenant 7 – Electricité – Fourniture et câblage audio	17/12/2018	1.998,92€ TVAC
Avenant 8 – Remise en état suite à vandalisme	/	Refus de l'avenant
Avenant 9 – Réalisation d'une dalle en béton coulée	17/12/2018	2.309,77€ TVAC
Avenant 10 – Réparation diverse des maçonneries de la Tourette	06/05/2019	4.779,50€ TVAC
Avenant 11 – Changement de matériel de cuisine et bar	06/05/2019	3.634,84€ TVAC
Avenant 12 – Alimentation en gaz pour la cuisinière	27/01/2020	3.608,22 TVAC
Avenant 13 – Compteur d'énergie thermique	27/01/2020	1.458,29€ TVAC
Avenant 14 – Transformateur électrique 203v >400v	10/02/2020	1.937,94€ TVAC
Avenant 15 – Fourniture et pose de portes intérieures	09/03/2020	2.621,22€ TVAC

Dépenses annexes :

Intitulé	Montant	Date d'exécution du paiement
Réalisation d'un inventaire amiante par l'ISSeP	645€	27/04/2017
Raccordement Proximus	231,85€	19/11/2019
Raccordement AIEG	2.836,65€	6/11/2019

## Réseau de chaleur

### Avancement physique en 2024 :

Mars 2024 : faillite de l'entrepreneur.

### Avancement financier en 2024 :

En date du 11 avril 2016, la commune d'Ohey a reçu la convention-faisabilité signée par le Ministre. Le montant à engager de 28.881,51€ concernant la provision pour l'étude du projet porte le numéro de visa 1613032 et est daté du 25/03/2016.

Dans le cadre de la convention réalisation 2017, le montant à engager de 623.218,54 € porte le numéro de visa 18/12217 du 20/03/2018 (comme faire programme financier détaillé dans le tableau ci-dessous)

<i>Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois-énergie pour les bâtiments communaux et bâtiments para-communaux à Ohey</i>	TOTAL	Développement Rural		Autre PS TVAC : UREBA		COMMUNE	
	(TFC)	Taux	Intervention	Taux	Intervention	Taux	Intervention
<b>Travaux :</b>							
Partie DR à 80% :	251 277.45	80.00%	201 021.96	0.00%	0.00	20.00%	50 255.49
Partie DR à 71,43% :	248 722.55	71.43%	177 662.52	8.57%	21 315.52	20.00%	49 744.51
Partie DR à 50% :	504 782.56	50.00%	252 391.28	15.00%	75 717.38	35.00%	176 673.90
Partie Hors DR	52 550.30	0.00%	0.00	0.00%	0.00	100 %	52 550.30
<b>Honoraires et frais :</b>							
Partie DR à 50% :	42 048.59	50.00%	21 024.30	0.00%	0.00	50.00%	21 024.30
<b>TOTAL EURO (TFC)</b>	<b>1 099 381.45</b>		<b>652 100.05</b>		<b>97 032.91</b>		<b>350 248.49</b>

#### **PART DEVELOPPEMENT RURAL**

**652 100.05 €**

**Montant déjà engagé en convention-faisabilité du 11/04/2016**

**28.881,51 €**

Visa n° 16/13032 du 25/03/2016

**Montant à engager** Imputation sur l'article 63.06

**623.218,54 €**

Visa n°18/12217 du 20/03/2018.

Le 14/06/2021, le Collège a attribué le marché à CORECTEC ENGENERING sa. Le montant des travaux s'élève à 1.437.544,04€. La Commune s'engage à prendre à charge le reste.

L'auteur de projet a été désigné le 30 décembre 2009 et un avenant au marché a été approuvé par le Conseil communal du 23 mai 2016 afin de répondre aux exigences du Développement Rural. L'auteur de projet a débuté sa mission et conformément au cahier spécial des charge, a facturé ses honoraires suivant la répartition reprise dans le tableau ci-dessous.

<b>Tableau reprenant le cout de l'étude et du suivi des travaux</b>					
<b>Marché d'étude d'équipements en vue de la réalisation d'un réseau de chaleur communal - Polytech</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Montant HTVA</b>	<b>TVA 21%</b>	<b>Montant TVAC</b>	<b>Date d'exécution du paiement</b>
Notification du marché	20%	5.900€	1.239€	7.139€	17.847,50€ payé le 17/01/2012 → ce montant ne sera pas subsidié par le DR car date d'avant la signature de la convention faisabilité 2015 (signée le 11 avril 2016)
Notification de réception (ou d'approbation) de « l'avant-projet »	30%	8.850€	1.858,5€	10.708,5€	
Notification de réception (ou d'approbation) du « projet définitif »	20%	5.900€	1.239€	7.139€	30/11/2017
Suivi de la mise en œuvre du projet	15%	4.425€	929,25€	5.354,25€	11/12/2023
Le solde (15 %) est exigible à la réception des travaux	15%	4.425€	929,25€	5.354,25€	
<b>Sous-total</b>		<b>29.500€</b>	<b>6.195€</b>	<b>35.695€</b>	
<b>Avenant 1-- Polytech</b>	<b>N° poste</b>	<b>Montant HTVA</b>	<b>TVA 21%</b>	<b>Montant TVAC</b>	<b>Date d'exécution du paiement</b>
Fourniture de l'avant-projet corrigé	1	3.000€	630€	3630€	03/10/2016
Après corrections apportées à l'avant-projet	2	1.250€	262,5€	1512,5€	20/03/2017
Après réalisation de 3 présentations	3	937,50€	196,88€	1.134,38€	25/10/2017
Après réalisation de l'essai de sol	4	800€	168€	968€	03/10/2016
<b>Sous-total</b>		<b>5.987,5€</b>	<b>1257,38€</b>	<b>7.244,88€</b>	
<b>Avenant 2 -- Polytech</b>		<b>Montant HTVA</b>	<b>TVA 21%</b>	<b>Montant TVAC</b>	<b>Date d'exécution du paiement</b>
Phase Permis d'urbanisme – (30% de 6420€ HTVA)		1.926€		2.330,46€	5.437,74€ - Le 19/06/2018
Phase projet (40% de 6420€ HTVA)		2.568€		3.107,28€	
Phase chantier (15% de 6420€ HTVA)		963€		1.165,23€	
Réception provisoire des travaux (15% de 6420€ HTVA)		963€		1.165,23€	
<b>Sous-total</b>		<b>6.420€</b>		<b>7.768,20€</b>	
<b>Polytech</b>		<b>Montant HTVA</b>	<b>TVA 21%</b>	<b>Montant TVAC</b>	<b>Date d'exécution du paiement</b>
Permis unique		2.000€		2.420€	02/12/2021
Etudes de Techniques Spéciales		2.000€		2.420€	2024
<b>INASEP</b>		<b>Montant (pas de TVA)</b>			<b>Date d'exécution du paiement</b>
Coordination sécurité projet		4.705,24€			4/11/2019
Coordination sécurité chantier BAT		5.085,24€			
<b>Sous-total</b>		<b>9.790,48€</b>			

<b>Dépenses annexes</b>		
NBP consulting – mission technique	660,30€	01/09/2023
NBP consulting – mission technique	220,10€	01/09/2023
NBP consulting – mission technique	620,20€	11/10/2023
NBP consulting – mission technique	190,10€	27/10/2023
NBP consulting – mission technique	516,40€	30/11/2023
NBP consulting – mission technique	430,10€	28/12/2023
NBP consulting – mission technique	1610,98€	22/03/2024
NBP consulting – mission technique	517,50€	29/04/2024
NBP consulting – mission technique	387,12€	19/06/2024
Raccordement distribution d'eau	10.300,02€	27/09/2023
Raccordement électrique	21.969,73€	19/12/2023
<b>Sous-total</b>	<b>37.422,55€</b>	

## VICIGAL

### Avancement physique en 2024 :

2024 : les travaux sont en cours d'exécution

### Avancement financier en 2024 :

En date du 9 décembre 2016, la commune d'Ohey a reçu la convention-exécution transcommunale 2016 signée par le Ministre. Le montant à engager de 666.845,28€ concernant la provision pour l'étude du projet porte le numéro de visa 1621595 et est daté du 07/12/2016.

FP intercommunale « Vicigal, création de la voie verte au cœur du Condroz namurois » Commune Ohey	TOTAL (TFC)	Développement rural	
		Taux	Intervention
Acquisition :			
Partie DR à 90 %	42.205,56	90 %	37.985,00
Travaux :			
Partie DR + Pouvoirs locaux :	457.794,44	89 %	406.835,00
Partie DR + Mobilité (Di Antonio) :	353.866,06	50 %	176.933,03
Financement DGO1 :	34.200,00	0 %	0,00
Apport propre communal :	15.534,90	0 %	0,00
Honoraires et frais :			
Partie DR :	90.184,50	50 %	45.092,25
Partie DGO1 :	5.526,10	0 %	0,00
<b>Total euro (TFC)</b>	<b>999.311,57</b>		<b>666.845,28</b>

Le coût global du projet transcommunal est estimé à 3.341.664,88 €.

Le coût de la partie du projet se rapportant à la commune d'Ohey est estimé à 999.311,57 €

Un avenant à la convention d'exécution transcommunal a été soumis à la Ministre. L'estimation financière est remplacée par l'estimation suivante :

<i><b>Création d'une dorsale de mobilité active au cœur du Condroz namurois</b></i>	<b>TOTAL (TFC)</b>	<b>Développement Rural</b>		<b>Pouvoirs locaux, Mobilité, Tourisme</b>		<b>COMMUNE</b>	
		<b>Taux</b>	<b>Intervention</b>	<b>Taux</b>	<b>Intervention</b>	<b>Taux</b>	<b>Intervention</b>
<b>Acquisition :</b>	5.273,85	90%	4.746,47			10%	527,38
<b>Travaux :</b>							
<b>Partie DR à 90,00 % :</b>	494.726,14	90%	445.253,53			10%	49.472,61
<b>Partie DR à 50,00 % :</b>	376.575,13	50%	188.287,57	40%	150.630,05	10%	37.657,51
<b>Honoraires et frais :</b>							
<b>Partie DR à 50 % :</b>	87.130,13	50%	43.565,07	40%	34.852,05	10%	8.713,01
<b>TOTAL EURO (TFC)</b>	<b>963.705,25</b>		<b>681.852,64</b>		<b>185.482,10</b>		<b>96.370,51</b>

Le coût global du projet transcommunal est estimé à 4.473.840,04 €.

Le coût de réalisation de la partie du projet se rapportant à la commune d'OHEY est estimé à 963.705,25 €, éligibles en développement rural.

La subvention est portée et plafonnée au montant de 681.852,64 €, nécessitant un engagement complémentaire de 15.007,36 € à charge des crédits du développement rural.

Le 20 octobre 2022, un subside – Mobilité tranche 3 de 474.499,56 € a été octroyé à Ohey.

	Budget total	Dvlp Rural	Pouvoirs locaux	Mobilité	Commune
<b>Ohey</b>	1.490.927	681.852,64	5.180	654.801,66	149.092,70

Le coût global du projet transcommunal est estimé à 5.917.863,92 €.

L'auteur de projet désigné (Inasep) le 31 mai 2017, a débuté sa mission et conformément à la convention, a facturé ses honoraires suivant la répartition suivante :

Intitulé	Montant	Date de paiement
Etude avant-projet	9.916,65€	11/07/2019
Etude aménagement	16.882,98€	13/09/2021
Coordination sécurité santé	2.573,35€	13/09/2021
Coordination sécurité santé	16.015,30€	16/12/2022
Honoraires supplémentaires	3.215,94€	17/10/2023

#### **Acquisition de terrain :**

Intitulé	Montant	Date de paiement
Décompte échange de terrain – Etienne Beguin	5.273,85€	06/07/2020
Etablissement des plans d'emprises par l'Inasep	6.500,00€	22/12/2021

#### **Frais annexes :**

Le 29 octobre 2018 le Collège communal a désigné le laboratoire pour effectuer les essais de sol.

Intitulé	Montant	Date de paiement
Essai de sol : Labomosan	2.209,46€	11/07/2019
Essai de sol : Labomosan	968,00€	13/12/2024
Essai de sol : Labomosan	1.669,80€	13/12/2024
Essai de sol : Labomosan	1.512,50€	31/12/2024
Essai de sol : Labomosan	1.355,20€	31/12/2024

L'entrepreneur désigné le 23 décembre 2022 a débuté sa mission en juin 2023. Les premiers états d'avancement ont été reçus tel que repris dans le tableau ci-dessous :

Intitulé	Montant de l'Etat d'avancement (TVAC)	Date du paiement de la facture	Montant demandé DR
Travaux - Etat d'avancement 4.7	53.256,41€	22/03/2024	24.354,16€
Travaux - Etat d'avancement 4.8	13.855,56€	26/04/2024	6.336,28€
Travaux - Etat d'avancement 4.9	0,00€		0,00€
Travaux - Etat d'avancement 4.10	15.568,47€	21/06/2024	7119,46€

Travaux - Etat d'avancement 4.11	0,00€		0,00€
Travaux - Etat d'avancement 4.12	154.237,67€	11/09/2024	70.532,89€
Travaux - Etat d'avancement 4.13	36.779,45€	08/11/2024	16.819,24€
Travaux - Etat d'avancement 4.14	0,00€		0,00€
Travaux - Etat d'avancement 4.15	79.999,32€	08/11/2024	36.583,69€
Travaux - Etat d'avancement 4.16	96.521,10€	05/12/2024	€
Travaux - Etat d'avancement 4.17	261.571,76€	30/12/2024	€

Subsides perçus au total

Intitulé	Montant	Date de réception du paiement
Subside MOBILITE 1 (50%)	48.643 €	31/12/2022
Avance de 20%	136.370,53€	31/12/2023
Subsides en fonction des Etats d'avancement	161.745,72€	Confer tableau page 13
TOTAL des subsides	346.759,25€	

Les avenants suivants ont été reçus tel que repris dans le tableau ci-dessous :

Intitulé	Date approbation Collège	Montant
Avenant 1 – Prolongation du délai d'exécution – 30 jours ouvrables	15/01/2024	
Avenant 2 – Adaptation d'une sous-fondation	15/01/2024	10.414,71€ TVAC
Avenant 3 – Broyage des souches après essouchage + 3 jours ouvrables	18/03/2024	7.775,94€ TVAC
Avenant 4 - Adaptation d'une sous-fondation + 10 jours ouvrables	10/09/2018	38.144,32€ TVAC

## Acquisition et aménagement de logement, d'un atelier rural et d'une maison multi-services à Ohey

### Avancement physique en 2024 :

26 février 2024 : ordre de commencer

### Avancement financier en 2024 :

En date du 3 juillet 2018, la commune d'Ohey a reçu la convention-faisabilité signée par le Ministre. Le montant à engager de 290.483,74 € concernant l'acquisition et la provision pour l'étude du projet porte le numéro de visa 18/15200 et est daté du 3 juillet 2018.

<i>Acquisition et aménagement de logement et mms et atelier au cœur d'Ohey</i>	TOTAL (TFC)	Développement Rural		Projet maison medic TVAC		COMMUNE	
		Taux	Intervention	Taux	Intervention	Taux	Intervention
<b>Acquisitions :</b>							
Partie DR à 80% :	311 100.00	80.00%	248 880.00	0%	0.00	20.00%	62 220.00
<b>Travaux :</b>							
Partie DR à 80% :	1.000.000	80.00%	800 000,00	0%	0.00	20.00%	200 000,00
Partie DR à 50% :	64 149.59	50.00%	32 074.80	0%	0.00	50.00%	32 074.80
<b>Maison médicale (hors DR) :</b>	316 611.00	0.00%	0.00	63.17%	200 000.00	36,80%	116 611.00
<b>Honoraires Maison medic (hors DR) :</b>	49 084.22	0.00%	0.00	0.00%	0.00	100.00%	49 084.22
<b>TOTAL EURO (TFC)</b>	<b>1 740 944.81</b>		<b>1 080 954.80</b>		<b>200 000.00</b>		<b>459 990,01</b>

Le coût global est estimé à 1.740.944,81 €.

Le montant global estimé de la subvention est de 1 080 954.80 €.

Le montant de la subvention relatif à l'acquisition s'élève à 248 880.00 €.

En date du 19 décembre 2022, la commune d'Ohey a reçu la convention-réalisation signée par le Ministre délégué. Le montant complémentaire de 1.006.662,02 € a été engagé sur le numéro de visa 22/10825 du 28/12/2022.

<b>Aquisition et aménagement de logements, mms et atelier au cœur d'Ohey</b>	<b>TOTAL</b>	<b>Développement Rural</b>		<b>Projet maison médic TVAC</b>		<b>COMMUNE</b>	
	<b>(TFC)</b>	<b>Taux</b>	<b>Intervention</b>	<b>Taux</b>	<b>Intervention</b>	<b>Taux</b>	<b>Intervention</b>
<b>Acquisitions :</b>							
<b>Partie DR à 80,00 % :</b>	311.100,00	80,00%	248.880,00	0,00%	0,00	20,00%	62.220,00
<b>Travaux :</b>							
<b>Partie DR à 80,00 % :</b>	1.000.000,00	80,00%	800.000,00	0,00%	0,00	20,00%	200.000,00
<b>Partie DR à 50,00 % :</b>	496.531,52	50,00%	248.265,76	0,00%	0,00	50,00%	248.265,76
<b>Partie DR à 0,00 % :</b>	191.653,48	0,00%	0,00	52,18%	100.000,00	48,00%	91.653,48
<b>Partie DR à 0,00 % :</b>	353.849,06	0,00%	0,00	28,26%	100.000,00	72,00%	253.849,06
<b>Partie DR à 0,00 % :</b>	519.618,31	0,00%	0,00	0,00%	0,00	100,00%	519.618,31
<b>Honoraires et frais :</b>							
<b>Partie DR à 0,00 % :</b>	219.827,36	0,00%	0,00	0,00%	0,00	100,00%	219.827,36
<b>TOTAL EURO (TFC)</b>	<b>3.092.579,73</b>		<b>1.297.145,76</b>		<b>200.000,00</b>		<b>1.595.433,97</b>

Le coût global est estimé à 3.092.579,73 €.

Le montant global estimé de la subvention est de 1.297.145,76 €.

Le montant de la subvention relatif à l'acquisition s'élève à 248 880.00 €.

Le 14/08/2023, le Collège a attribué le marché à KAISER CONSTRUCT. Le montant des travaux s'élève à 2.899.806,38 €. La Commune s'engage à prendre à charge le reste.

Frais relatifs à l'acquisition du bâtiment et des terrains Rue de Ciney à Ohey :

<b>Intitulé</b>	<b>Montant</b>	<b>Date de la déclaration de créance DGO3</b>	<b>Montant reçu du DR</b>
Acquisition	100.000,00 €	16 janvier 2019	82.141,18€
Frais notariaux	2.676,47 €		

Dépenses annexes :

<b>Intitulé</b>	<b>Montant</b>	<b>Date d'exécution du paiement</b>
Réalisation d'une étude de caractérisation par Geolys – facture 1	7852,90€	03/07/2018
Réalisation d'une étude de caractérisation par Geolys – facture 2	8374,41€	25/09/2018
Réalisation d'une étude de caractérisation par Geolys – facture 3 – Compléments demandés par la DAS (nouvelle campagne de délimitation, réunions)	972,54€	14/11/2019
Rapport qualité terre par Siterem	4490,93€	09/02/2024
Travaux de recherche et détection de fuite par HM Sewertech services	423,50	27/02/2024
Endoscopie + curage par HM Sewertech services	1022,90€	27/05/2024
Essais de sol par BGNS	1089,00€	13/05/2024
Désamiantage tuyaux chauffage par SBMI SA	10.399,95€	06/06/2024
Test de perméabilité par Geolys	1766,60€	18/10/2024

L'auteur de projet désigné le 7 janvier 2019, a débuté sa mission et conformément au cahier spécial des charge, a facturé ses honoraires suivant la répartition suivante :

Intitulé	Montant	Date d'exécution du paiement
Avant-projet	13.413,76€	16/09/2019
Avenant 1 phase 2 - étude dépollution	3.212,55€	22/10/2019
Avenant 1 phase 3 - étude dépollution	3.012,90€	22/10/2019
Dépôt permis	24.407,52€	10/12/2019
Avenant 2 – essais de sol	770€	20/04/2020
Approbation projet définitif	24.407,52€	31/12/2020
Avenant 3 – actualisation des honoraires	20.328,00€	01/06/2021
Avenant 4 – projet phase 1 réactualisation	48.400,00€	22/11/2022
Avenant 5 – phase 1	18.150,00€	22/11/2022
Avenant 5 – rapport d'attribution	26.734,20€	26/06/2023
Régularisation avenants 1 et 2	21.598,50€	03/04/2024
Suivi chantier tranche 1 – 10%	12.203,76€	14/06/2024
Honoraires 70%	96.383,99€	25/11/2024

Le 26 aout 2019, l'entrepreneur pour la dépollution du site a été désigné. Il a facturé ses interventions de la manière suivante :

Intitulé	Montant	Date d'exécution du paiement
Travaux de dépollution	32.234,40€	16/12/2019

L'entrepreneur désigné le 14 août 2023 a débuté sa mission en février 2024. Les premiers états d'avancement ont été reçus tel que repris dans le tableau ci-dessous :

Intitulé	Montant de l'Etat d'avancement (TVAC)	Date du paiement de la facture	Montant demandé DR
Travaux - Etat d'avancement 1	163.192,45€	30/05/2024	37.770,72€
Travaux - Etat d'avancement 2	101.404,36€	24/06/2024	18.209,78€
Travaux - Etat d'avancement 3	0,00€		
Travaux - Etat d'avancement 4	257.388,46€	18/08/2024	53.668,00€
Travaux - Etat d'avancement 5	234.228,16 €	10/10/2024	77.684,67€
Travaux - Etat d'avancement 6	107.031,19 €	08/11/2024	27.166,70€
Travaux - Etat d'avancement 7	78.121,92 €	13/12/2024	

Subsides perçus au total

Intitulé	Montant	Date de réception du paiement
Subside acquisition	82.141,18€	31/12/2020

Avance de 20%	209.653,15€	31/12/2024
Subsides en fonction des Etats d'avancement	214.499,87€	Confer tableau page 17
TOTAL des subsides	506.294,20€	

Les avenants suivants ont été reçus tel que repris dans le tableau ci-dessous :

Intitulé	Date approbation Collège	Montant
Avenant 1 – Prolongation du délai d'exécution – 43 jours calendrier	29/04/2024	
Avenant 2 – Prolongation du délai d'exécution – 182 jours calendrier	23/12/2024	

**Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village**

**Avancement physique en 2024 :**

Finalisation du projet : le projet n'a pas pu être présenté en convention-réalisation

**Avancement financier en 2024 :**

En date du 27 août 2019, la commune d'Ohey a reçu la convention-faisabilité signée par le Ministre. Le montant à engager de 25.208,61€ concernant la provision pour l'étude du projet porte le numéro de visa 1917488 et est daté du 22/08/2019.

<b>Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes »</b>	TOTAL	Développement Rural		COMMUNE	
	(TFC)	Taux	Intervention	Taux	Intervention
<b>Travaux :</b>					
Partie DR à 60% :	500.000,00	60%	300.000,00	40%	200.000,00
Partie DR à 50% :	313.077,65	50%	156.538,83	50%	156.538,82
<b>Honoraires et frais :</b>					
Partie DR à 50% :	95.266,30	50%	47.633,33	50%	47.633,32
<b>TOTAL EURO (TFC)</b>	<b>908.344,30</b>		<b>504.172,16</b>		<b>404.172,14</b>

Le coût global est estimé à 908.344,30 €.

Le montant global estimé de la subvention est de 504.172,16 €.

**Aucune facturation de la part de l'auteur de projet n'a eu lieu jusqu'à présent.**

Le 21 octobre 2019, l'entrepreneur pour les essais de sols et à la plaque a été désigné. Il a facturé ses interventions de la manière suivante :

Intitulé	Montant	Date d'exécution du paiement
Essais de sol	6.675,81€	31/05/2021

Le 3 mai 2021, le cabinet d'architectes a été désigné pour réaliser l'esquisse. Il a facturé ses interventions de la manière suivante :

Intitulé	Montant	Date d'exécution du paiement
Esquisse	11.603,00€	11/02/2022

### 3. Rapport comptable

#### **Projet d'aménagement de cœur de village d'Evelette :**

Situation du patrimoine acquis/rénové : propriété communale dont la gestion a été confiée à une association créée dans ce but : ASBL Isbanette. La convention de prise de gestion à titre précaire a été approuvée par le Conseil communal en date du 23 septembre 2021. La Commune met gratuitement le bâtiment à disposition.

Durant la première année qui suit la signature, la commune d'Ohey se charge de payer les charges liées au bâtiment.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2022, l'ASBL Isbanette gère de manière autonome la salle Isbanette.

#### **Projet de réseau de chaleur :**

Etant donné que le projet de réseau de chaleur en est au stade de la Convention-réalisation et qu'il n'est pas encore terminé, il n'y a pas lieu de faire un rapport comptable à ce stade.

#### **Projet de VICIGAL :**

Etant donné que le projet de VICIGAL en est au stade de la Convention-exécution, il n'y a pas lieu de faire un rapport comptable à ce stade.

#### **Projet d'acquisition et aménagement de logement, d'un atelier rural et d'une maison multi-services à Ohey :**

Etant donné que le projet d'acquisition et aménagement de logement, d'un atelier rural et d'une maison multi-services à Ohey en est au stade de la Convention-réalisation, il n'y a pas lieu de faire un rapport comptable à ce stade.

#### **Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comoignes » au cœur du village :**

Etant donné que le projet d'aménagement d'un espace de convivialité et du cheminement en est au stade de la Convention-faisabilité, il n'y a pas lieu de faire un rapport comptable à ce stade.

### 4. Bilan de la CLDR

2024 a été marqué par le lancement d'une nouvelle opération de développement rural. Un auteur de projet a été désigné qui a déjà réalisé le diagnostic socioéconomique.

Cela n'a pas empêché la CLDR d'être dynamique.

- Les réunions planifiées au cours de l'année ont également permis aux membres de la CLDR de prendre connaissance de l'avancement des projets réalisés par les deux groupes de travail encore actif sur le territoire d'Ohey à savoir le GT « BiodiverCité » et le GT « sécurité routière ».
- L'avancement de plusieurs projets importants. Citons principalement :
  - o Mise en place d'un réseau chaleur : l'entrepreneur a déclaré faillite. Le projet est en suspens.
  - o La mise en œuvre de la Maison Multiservices : les travaux ont débuté.
  - o La mise en œuvre de plusieurs projets dans le cadre de l'appel « BiodiverCité » 2023 et réponse à l'édition 2024 (huit projets ont été soutenus)
  - o La mise en œuvre du VICIGAL : les travaux ont été ralentis par les intempéries.
  - o Bien que le dossier soit devenu un projet « cœur de Village », l'aménagement du centre d'Evelette a fait l'objet de plusieurs réunions avec les instances régionales. L'entrepreneur a été désigné et a débuté les travaux en 2024.
  - o Le site Internet ([www.developpementruralohey.info](http://www.developpementruralohey.info)) a été tenu à jour au cours de l'année.

## 5. Programmation à 3 ans

Les projets pour lesquels la commune n'envisage pas une demande de convention sont les suivants :  
(programmation terminée fin 2022)

	NUMERO ET INTITULE DU PROJET
2024	<p><u>Projet en cours</u>  <b>Fiche projet intercommunale Gesves-Ohey-Assesse-Yvoir : « VICIGAL, création d'une voie verte au cœur du Condroz namurois »</b>            Convention-exécution transcommunale</p>
	<p><u>Projet en cours</u>            Fiche 5, lot 1 :  <b>Mise en place d'un réseau de Chaleur sur chaufferie bois pour les bâtiments communaux et bâtiments voisins à Ohey</b>            Convention-réalisation</p>
	<p><u>Projet en cours</u>            Fusion de la fiche 9, 16 et 18 du lot 2  <b>Aménagement de logements tremplins, d'un atelier rural et d'un espace multiservices au centre du village d'Ohey</b>            Convention-réalisation</p>
	<p><u>Projet en cours mais plus en convention DR</u>            Actualisation de la fiche 1 du lot 1 – phase 2  <b>Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village</b>            Convention-faisabilité</p>
	<p>Fiche 19, lot 2 :  <b>Construction de logements intergénérationnels et "tremplin" sur le site des Essarts communaux à Haillot</b></p>
	<p><b>Création d'un lieu de rencontre pour les habitants d'Haillot</b></p>
2026	Il est proposé de se concentrer sur ceux actuellement en cours.

## ANNEXE 1 : Situation générale de l'opération

### 1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Lot 0	2	Aménagement de 3 logements sociaux dans l'ancienne école de Jallet	450000€	Région Wallonne (Ancrage), Commune
Lot 0	4	Poursuite de la valorisation de la Pierre du Diable à Haillot	10400€	Commune/ Province de Namur
Lot 0	6	Rénovation de la salle Isbanette	396.015,77 € TVAC	Fonds propres commune
Lot 0	9	Traitement des eaux chargées en phytosanitaires par procédé biologique (biofiltres)	2000 €	Fonds propres commune et mise en place d'un subside pour les agriculteurs de 2500€
Lot 0	10	Actualisation permanente du site internet communal « portail local »		
Lot 3	5	Elaboration d'une charte sur la vie en milieu rural		

### 2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	Numéro projet et intitulé du projet	Stade d'avancement du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 1</b> : Aménagements légers de sécurité routière (phase 1), réalisation d'un PCM avec aménagements progressifs du réseau routier communal pour	<u>2024</u> : Le groupe de travail sécurité routière du 12 mars 2024. Cette réunion était organisée à Jallet pour aborder, avec les habitants du village, la problématique spécifique des rues Saint-Martin et de Filée, pointées comme points noirs prioritaires dans les diagnostics	Estimation au 18/02/2012 : 3.200.000 €	Fonds propres commune/RW

	une meilleure complémentarité entre les différents usagers et une protection accrue des usagers faibles dans les cœurs de village (phase 2)	communaux. Les habitants ont ainsi pu dresser un bilan complet des problèmes rencontrés avant de réfléchir à des pistes de solutions concrètes et réalistes.		
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 2 :</b> Entretien, signalisation, promotion des voies lentes et création de connections manquantes de voies lentes, remise en état des communications vicinales perdues	<u>2024 :</u> DR : ViciGAL - Les travaux ont bien avancé durant l'année 2024.	<u>Pour le projet VICIGAL :</u> 42.000€ pour les acquisitions de terrain, 96.000€ pour les honoraires d'auteur de projet et 1.490.927€ pour les travaux	Fonds propres commune + SPW pour état des lieux / subside PTP (RW) / Sentier.be/
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 3 :</b> prise en charge du vieillissement de la population, tant du point de vue des infrastructures que des services et des animations	<u>2024 :</u> Axe Santé : • Journées bien-être à destination des aînés – 9 journées en 2024 (6 en 2023) Durant ces journées (4 sur la commune d'Ohey, 5 sur la commune d'Assesse), un atelier réminiscence ou la présentation d'un service d'aide aux aînés était proposé en matinée, encadré par 2 psychologues (conventionnées Psynam). L'après-midi, un atelier ludique/créatif était organisé (jeux, atelier floral, exposition, spectacle, ...). Au total, 27 aînés participent. • Guidance, suivi thérapeutique : Le partenariat avec le Centre Azimuts est renouvelé. Le PCS permet un accès gratuit à un accompagnement thérapeutique pour un public fragilisé financièrement. Un local communal est mis à disposition des praticiens pour les consultations. Les problématiques prises en charge sont diverses : assuétudes, dépression, problèmes familiaux (relationnels ou éducation des enfants), anxiété/angoisse, estime de soi ou confiance en soi...Axe  Alimentation :		CPAS, Commune

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ateliers cuisine : 7 ateliers culinaires ont été animés par la Plateforme Osez (4 en 2023). Les ateliers permettent aux participants d'apprendre à cuisiner des produits de saison, mais aussi les produits présents dans les colis alimentaires. En moyenne, l'atelier compte 8 participants. Au total, 13 participants.</li> <li>• Bar à soupe : Le bar à soupe est ouvert à tous. Il vise à créer du lien et de la mixité sociale. La soupe est distribuée gratuitement. Une attention particulière est donnée vers le public précarisé, fragilisé, isolé... Pour la commune d'Ohey, le bar à soupe était organisé durant le Marché Fermier à Ohey (1x par mois, de janvier à février). Il a ensuite été organisé de septembre à décembre (1x par mois) à la Maison des Générations (entre 15 et 30 personnes), suivi d'un accueil communautaire pour les aînés (16 personnes).</li> </ul> <p>Axe Energie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'une formation à destination des travailleurs des CPAS sur le thème des économies d'énergie, le 10 octobre 2024 à Assesse. L'objectif était d'améliorer l'orientation et l'accompagnement du public rencontrant des problématiques liées à l'énergie. 9 participants.</li> </ul>		
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 4 :</b> Construction d'un centre d'interprétation de l'arbre à Haillot. Lieu de rencontre pour les habitants d'Haillot	<u>2024 :</u> /		
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 5 :</b> Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois pour les bâtiments communaux et bâtiments voisins à Ohey	<u>2024 :</u> Le projet n'a pas pu débuter suite à la faillite de l'entrepreneur.	1.437.544,04€ TVAC Dont 652 100,05 € TVAC via le DR, et 785.443,99€ TVAC via la commune	Subside DR, Fonds propres Commune
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 6 :</b> Construction d'une maison de l'Entité à Evelette (phase 1) : mise en place d'infrastructures villageoises de	<u>2024 :</u> Cette fiche prévoyait la transformation et agrandissement de la Maison des jeunes en maison de l'entité. La commune, sur fonds « FRIC », a élaboré un projet d'agrandissement de la Maison des jeunes.	Estimation au 18/02/2012 : 864.600 € TVAC	

	soutien aux dynamiques locales et/ou aide à la mise en œuvre de dynamiques locales (phase 2)	Voir fiche 9 lot 1.		
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 7 :</b> Sensibilisation et mise en œuvre du développement durable, mise en place d'actions continues et variées pour développer progressivement une véritable culture participative	<p><u>2024 :</u>  Le groupe de travail « Biodivercité » s'est réuni :  Le 15 février 2024 sur l'état d'avancement des projets de la programmation 2023 et présenter la programmation 2024.  Le 10 avril 2024 pour proposer les fiches-projets 2024 qui seront soumises à l'approbation du SPW telles que reprises ci-dessous :  Fiche 1 - Semaine de l'Arbre 2025  Fiche 2 – Vergers de naissance communaux  Fiche 3 - Plantation de haies Hautes Golettes  Fiche 4 – Conférence compostage  Fiche 5 – Potager didactique Ohey  Fiche 6 – Plantation – chemin de l'Orgalisse  Fiche 7 - Ecuroducs  Fiche 8 - Lagunage  Le 12 novembre 2024 pour le suivi des projets 2023/2024 et une présentation aux nouveaux membres de l'appel à projet Biodivercité.  La Commune a organisé cette année une distribution de plants de haies et d'arbres fruitiers réservée aux citoyens.nes.</p> <p>La passerelle au-dessus du Flemme à Jallet a été réalisée en mars.</p> <p>Un chantier participatif de plantation a été réalisé aux abords de l'école d'Haillot.</p> <p>Le 27 avril a lieu l'inauguration de la mare des Hautes Golettes</p> <p>La Commune a également reçu deux droits de tirage en faveur de la biodiversité : « Ligneux » et « Végétalisation ».</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elle a déposé 5 fiches-projets dans le cadre du droit de tirage Végétalisation.</li> </ul>		Fonds propres commune, subside RW (BiodiverCité)
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 8 :</b> Soutien aux maisons des jeunes et aux jeunes non-structurés de l'ensemble du territoire pour le développement d'une politique communale de la	<p><u>2024 :</u>  Cette saison, nous avons augmenté notre volume d'accueils conformément aux priorités fixées dans notre plan quadriennal. De cette manière, nous avons optimisé les liens entre nos accueils et nos ateliers.</p>	Estimation au 18/02/2012 : 25000€ par an	Fonds propres commune

	jeunesse et ce, en collaboration avec la maison des jeunes d'Evelette	<p>Grande nouveauté également : nous avons ouvert des accueils « geek » le mardi sur notre décentralisation à Haillot. Ces accueils, demandés par des jeunes de l'atelier « Jeu de rôles », s'articulent autour d'activités telles que le combat médiéval, les jeux de figurines, le jeu de rôles...</p> <p>Ces accueils ont permis une relance de la dynamique sur Haillot. Durant les vacances scolaires, nos horaires d'accueil sont adaptés de manière à mieux répondre aux réalités des jeunes et de la MJ. La planification de nos périodes d'accueils est mise en lien avec nos séjours, nos sorties, nos projets et nos animations.</p>		
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 9 : Rénovation de la Maison des Jeunes d'Evelette ou de toute infrastructure en lien avec une politique communale de la jeunesse pour l'ensemble du territoire communal</b>	<p><u>2024 :</u> Objectifs de nos permanences d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer et dynamiser des permanences d'accueils en adéquation avec les réalités des publics de notre zone d'action.</li> <li>▪ Mettre en place des espaces de rencontre favorable aux échanges et à l'émergence d'idées et de projets</li> <li>▪ Renouveler ou fidéliser le public de nos deux implantations</li> <li>▪ Favoriser les rencontres entre les jeunes de nos 2 implantations</li> <li>▪ Créer du lien entre les différents publics qui côtoient la MJGO (public des différents ateliers, publics des projets...)</li> <li>▪ Être à l'écoute des jeunes, de leurs attentes et de leurs préoccupations.</li> <li>▪ Rendre nos espaces d'accueils attractifs et les aménager en y associant les jeunes.</li> <li>▪ Répondre à une demande des jeunes du jeu de rôles quant à la mise en place d'accueils à thématique « geek »</li> <li>▪ Expérimenter toutes sortes de thématiques ludiques, culturelles, citoyennes...</li> </ul> <p>Nous proposons 5 jours de permanences d'accueil soit 18h30/semaine.</p> <p>Au total, 86 jeunes sont passés à nos accueils sur Évelette et/ou Haillot. Chaque semaine, une trentaine de jeunes en moyenne fréquentent nos accueils à Évelette et une dizaine de jeunes à Haillot. On observe une bonne mixité fille-garçon à Évelette, alors qu'à Haillot, 90% du public est constitué de garçons.</p> <p>Vu l'implantation rurale de la MJ, les fluctuations de public sont fréquentes. Elles sont le plus souvent dues à la réalité démographique de la zone d'action mais également à l'augmentation de l'offre de loisirs ou de sports sur notre territoire et sa périphérie. Il est donc</p>	<p>164.220 € TVAC prévu dans la fiche projet</p> <p>Environ 28786 € pour le sol de dance en 2012</p>	<p>Fonds propres commune : 70% UREBA : 30%</p>

		nécessaire d'envisager un renouvellement perpétuel du public d'accueil. C'est pourquoi nous travaillons avec des jeunes de moins de 12 ans.		
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 10</b> : Préservation d'une zone humide et aménagement d'un espace vert public à Libois	<u>2024</u> : Poursuite de l'éco pâturage sur le site de Libois.		Fond propre commune
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 11</b> : Préservation et valorisation du patrimoine culturel immatériel.	<u>2024</u> : 1. Recensement du Petit Patrimoine Populaire Wallon (PPPW). Les groupes de bénévoles ont terminé le recensement. L'Office du Tourisme a remis une demande de subsides pour l'acquisitions d'un logiciel « IMIO », que nous n'avons pas obtenu. 2. Travaux de restauration du petit patrimoine par l'ouvrier de l'Office du Tourisme : • Remise en état des monuments des aviateurs de Jallet, Goesnes et Ohey ; • Installation de la stèle commémorative place de Monge ; • Restauration de la borne « Chemin de la liberté » ; • Réparation de la pompe du Pourrit-Pont ; • du monument de la place du Souvenir à Évelette ; 3. Expositions L'intention est de faire vivre nos salles d'exposition en offrant une vitrine à des artistes et artisans d'Ohey et de la région tout en alternant avec d'autres types d'expositions consacrées notamment au patrimoine local. L'échange est basé sur une mise à disposition gratuite de nos salles et de notre matériel d'exposition. L'année 2024 a accueilli 7 expositions : - Les créations des enfants de nos écoles ; - L'art abstrait de Véronique Van Oekel ; - Les peintures et aquarelles de Lucette Toussaint ; - Les photos « La biodiversité au coeur du Condroz » ; - Les photos animalières d'Isabelle Spirlet ; - Ohey-44 et son B-17 ; - Les photos de Miguelle Lebrun ainsi que ses ateliers. Les visiteurs sont essentiellement la famille et les amis des exposants sauf pour les expositions Ohey-44 et La biodiversité au coeur du Condroz, qui ont amené beaucoup d'Oheytois à pousser la porte.	Rénovation Maison Streel : 300000€ TVAC	Fonds propres commune / Syndicat d'Initiative  Subside CGT de 60 à 80% pour les travaux de la Maison Streel, 40 ou 20 % restant à charge de la Commune
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 12</b> : Développement d'une offre diversifiée extrascolaire (sports, culture, sciences,	<u>2024</u> : En vue de l'atteinte de ces objectifs, différents groupes de travail ont été mis en place par la CATL en vue de l'organisation :		Fond propre commune, Union

	nature).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• de PAD (Partenariat Automne-Détente) : stages de vacances Oh... EXTRACSL</li> <li>• de l'organisation de la journée EXPLOR'OHEY</li> </ul>		Européenne et Région Wallonne
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 13</b> : Développement de services répondant aux demandes de déplacement des personnes en difficulté de mobilité	<u>2024</u> : /		Fonds propres commune /CPAS
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 14</b> : Placement de panneaux signalétiques sur le terrain mentionnant le patrimoine naturel, bâti, paysager mais également les projets en cours	<u>2024</u> : /	Estimation 18/02/2012 : entre 23000 et 55000 € HTVA	Fonds propres commune / GAL (Leader +)/ BEP/ Contrat de rivière (RW)
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 16</b> : Analyse d'opportunité et aménagement de plaines de jeux	<u>2024</u> : /	Estimation au 18/02/2012 : 147000€	Fonds propres commune/ InfraSports
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 17</b> : Rénovation et réaffectation de la salle Isbanette à Evelette.	<u>2024</u> : Occupation à titre gratuit sauf les charges.	Total de 832.742,53€ TVAC avec une part de subside du Développement Rural de 561.121,13€ TVAC et une part communale de 271.621,40€ TVAC.	Subside DR, Fond propre commune
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 18</b> : Action de soutien à l'économie locale et création d'une table ronde des acteurs locaux, création d'une ADL.	<u>2024</u> : /		Fond propre commune et fond du GT (sponsors et activités)
<b>Lot 1</b>	<b>Fiche 19</b> : Restauration du petit patrimoine historique et religieux	<u>2024</u> : Les missions du service patrimoine visent essentiellement • La mise en valeur, la préservation et la maintenance du petit patrimoine ancien en collaboration avec le service des travaux et le Syndicat d'Initiative.		Fonds propres et subside du Petit Patrimoine Populaire

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La restauration et l'entretien du petit patrimoine populaire.</li> </ul> <p>Actions menées en 2024 Réaménagement du site du Pilon de Goesnes : suivi administratif du dossier avec l'AWAP, réalisation probable en 2024.</p>		Wallon
--	--	---	--	--------

<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 1</b> : Aménagement et équipement d'une aire de transformation et de commercialisation de produits agricoles et forestiers locaux	<p><u>2024</u> :</p> <p>Marché artisanal tous les jeudis avec des producteurs locaux. Faisabilité d'un marché artisanal en cours.</p>		
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 2</b> : Adoption de règlements d'urbanisme dédiés aux quartiers et villages	<p><u>2024</u> :</p> <p>Le service a également suivi la mise en oeuvre et/ou l'élaboration d'outils d'urbanisme, d'aménagement et de développement du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Schéma de Développement du Territoire wallon (SDT). Le SDT est un outil qui définit la stratégie territoriale pour la Wallonie à court, moyen et long terme. Il donne des lignes de conduite pour permettre aux autorités communales de concevoir une stratégie territoriale à leur niveau. Ses objectifs s'appliquent dans les schémas communaux, les guides mais également les permis et les certificats d'urbanisme. Le projet de SDT a été soumis à enquête publique citoyenne durant l'année 2023. Le Gouvernement wallon a adopté et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2024.</li> <li>- La révision du Schéma de Développement Communal. Depuis le Schéma de Développement Communal d'Ohéy (ex-Schéma de Structure Communal) est d'application sur le territoire communal d'Ohéy depuis le 02 mars 2016. Avec l'entrée du nouveau SDT wallon, les Communes wallonnes sont invitées à repenser leurs stratégies de développement et d'aménagement du territoire à court, moyen et long terme. Afin de suivre les lignes de conduite imposées par le SDT, les Communes wallonnes et donc, la Commune d'Ohéy, doit réviser son Schéma de Développement Communal. Ainsi, durant l'année 2024, des réflexions ont été amorcées quant à la révision (partielle, globale, etc.) du SDC et une formation a été suivie sur cette thématique.</li> <li>- Le Code du Développement Territorial (CoDT). Le CoDT remplace l'ancien CWATUP (Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine) depuis le 1<sup>er</sup> juin 2017. Le 1<sup>er</sup> avril</li> </ul>		

		2024, une nouvelle version du CoDT est entrée en vigueur modifiant certains aspects du CoDT (procédure, délais, autorités compétentes, liens avec les autres Codes en vigueur en Wallonie, etc.). des formations ont été suivies afin de se mettre à jour et pouvoir appliquer la nouvelle législation.		
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 3</b> : Sécurisation de la circulation lente le long de la RN 921 Andenne-Ciney et la rendre conviviale (lien avec fiche 1 lot 1)	<u>2024</u> : /		Subside RW pour CCATM
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 4</b> : Promotion de l'éco-consommation, utilisation des produits locaux, promotion des circuits courts dans l'alimentation (secteurs public et privé)	<u>2024</u> : /		Fond propre commune
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 5</b> : Création d'initiatives de valorisation de productions locales	<u>2024</u> : Poursuite du « petit marché d'Ohey » (tous les jeudis), du point relai « Cocoricoop » (vendredi) mise à disposition d'un autre local. Soupe populaire, distribution de soupe avec des produits locaux. • Bar à soupe : Le bar à soupe est ouvert à tous. Il vise à créer du lien et de la mixité sociale. La soupe est distribuée gratuitement. Une attention particulière est donnée vers le public précarisé, fragilisé, isolé... Pour la commune d'Ohey, le bar à soupe était organisé durant le Marché Fermier à Ohey (1x par mois, de janvier à février). Il a ensuite été organisé de septembre à décembre (1x par mois) à la Maison des Générations (entre 15 et 30 personnes), suivi d'un accueil communautaire pour les aînés (16 personnes).		Subvention FWB (ACRF), Fond propre commune
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 6</b> : Protection, aménagement, entretien et sensibilisation à l'eau et à son cycle	<u>2024</u> : <b>Cours d'eau</b> • <b>PARIS / PGRI</b> Mise à jour et création des fiches sur le portail PARIS / PGRI (Programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée ; Plans de Gestion des Risques d'Inondations). Transmission des rapports formels en vue de bénéficier des droits de tirage PGRI. • <b>GISER</b> Dossiers GISER (Gestion Intégrée Sol - Érosion - Ruissellement) :		Subvention RW (contrat de rivière) et fond propre commune

		<p>réalisation d'aménagements anti-érosifs et visant à mieux gérer le risque d' inondation.</p> <p>Dossiers suivis en 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rue Dehasse - Haillot : mise en oeuvre des travaux</li> <li>- Rue de la Ferme - Libois : réunions avec l' AWaP et la cellule GISER, ajustements</li> <li>- Rue Treton - Coutisse : sollicitation des conseillers érosion de Natagriwal par l'intermédiaire de la cellule GISER, analyse des solutions à mettre en œuvre par l'exploitant agricoles</li> </ul> <p>• <b>Égouttage et épuration</b></p> <p>Suivi des problématiques d' égouttage en collaboration avec le Service Travaux.</p> <p>Information des riverains du chantier de pose de l' égouttage Rue Grand Vivier à Perwez (obligations de raccordement). Suivi du contentieux (sous l'angle de la législation environnementale).</p>		
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 7</b> : Production d'énergies renouvelables	<p><u>2024</u> :</p> <p>Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois-énergie pour les bâtiments communaux au centre d'Ohey : le projet n'a pas pu débuter suite à la faillite de l'entrepreneur.</p>		
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 8</b> : Création, aménagement et gestion de vergers publics et autres espaces verts naturels (bords de rivière, jardins, ...) en intégrant une gestion différenciée et d'autres actions en faveur de la biodiversité	<p><u>2024</u> :</p> <p>Le groupe de travail « Biodiversité » s'est réuni :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le 15 février 2024 sur l'état d'avancement des projets de la programmation 2023 et présenter la programmation 2024.</li> <li>- Le 10 avril 2024 pour proposer les fiches-projets 2024 qui seront soumises à l'approbation du SPW telles que reprises ci-dessous :</li> </ul> <p>Fiche 1 - Semaine de l'Arbre 2025  Fiche 2 – Vergers de naissance communaux  Fiche 3 - Plantation de haies Hautes Golettes  Fiche 4 – Conférence compostage  Fiche 5 – Potager didactique Ohey  Fiche 6 – Plantation – chemin de l'Orgalisse  Fiche 7 - Ecuroducs  Fiche 8 - Lagunage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le 12 novembre 2024 pour le suivi des projets 2023/2024 et une présentation aux nouveaux membres de l'appel à projet Biodiversité.</li> </ul>		Fond propre commune

		<p>La Commune a organisé cette année une distribution de plants de haies et d'arbres fruitiers réservée aux citoyens.nes.</p> <p>La passerelle au-dessus du Flemme à Jallet a été réalisée en mars.</p> <p>Un chantier participatif de plantation a été réalisé aux abords de l'école d'Haillot.</p> <p>Le 27 avril a lieu l'inauguration de la mare des Hautes Golettes</p> <p>Elle a également reçu deux droits de tirage en faveur de la biodiversité : « Ligneux » et « Végétalisation ».</p> <p>Elle a déposé 5 fiches-projets dans le cadre du droit de tirage Végétalisation.</p>		
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 9</b> : Aménagement d'une infrastructure de type multiservices en faveur d'animations pour la petite enfance, pour les aînés et pour des activités intergénérationnelles	<p><u>2024</u> :</p> <p>Organisation d'une formation 1er secours à destination de jeunes parents :</p> <p>Suite au succès rencontré de la formation en 2023 : deux formations ont été organisées en 2024 : une en date du 16 mars et une en date du 09 novembre, dispensées sur une demi-journée, et proposées aux jeunes parents ainsi qu'au personnel en lien avec la petite enfance (accueillantes, bénévoles des consultations...). Cette formation a accueilli 28 participants pour la matinée du 16 mars et 15 participants pour la matinée du 09 novembre au sein du réfectoire de l'école primaire d'Ohey, alternant informations théoriques et exercices pratiques.</p>		Fond propre commune /GAL (Leader) pour le potager
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 10</b> : Amélioration de la desserte de la commune par les transports en commun et aménagement de parkings vélos aux arrêts de bus principaux	<p><u>2024</u> :</p> <p>Voir explication au point « lot 1 fiche 2 »</p>		
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 11</b> : Soutien et contrôle communal à l'épuration individuelle des eaux usées et à des formules d'épuration semi-collectives dans certaines zones ayant un statut d'épuration individuelle	<p><u>2024</u> :</p> <p>/</p>		
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 12</b> : Création d'une ou de	<p><u>2024</u> :</p>		

	plusieurs petite(s) zone(s) d'activités artisanales	/		
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 13</b> : Développement de l'action culturelle locale ; renforcement des collaborations avec les centres culturels proches, voire (à terme) création d'un centre culturel local	<u>2024</u> : Mérites Culturel et Bénévole 2024 : Le vendredi 30 août dernier a été organisé la soirée de remise des prix des mérites culture et bénévolé 2024. Pour l'occasion la salle des Fanfares a accueilli les candidats, leur famille, amis, les membres du Conseil Communal et de CPAS. Ce sont tous les nommés qui ont été mis à l'honneur. Pour la catégorie mérite culturel, il y a eu cinq nommés (musée, chant, écriture, musique) et dans la catégorie mérite bénévolé, quatre nommés. Chaque nommé a eu droit à une présentation de son art, de son engagement par les membres de la commission communale qui avaient, au préalable, eu la charge d'analyser les candidatures et d'organiser la soirée de cérémonie.		FWB / Fond propre commune
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 14</b> : Organisation d'animations sur le thème du patrimoine et des paysages	<u>2024</u> : Installation de 7 nouvelles oeuvres de Land'art et création de nouvelles boucles. L'oeuvre sur la commune de OHEY est installée à JALLET. Il s'agit de « ETAT NATUREL » réalisé par un artiste belge. Organisation en collaboration avec les communes et les services culturels et autres associations de la semaine de résidence et des programmes d'activités + balades inaugurales.		
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 15</b> : Adaptation des sites de "la maison communale " aux nouveaux besoins de la population et des différents services actuels et à venir	<u>2024</u> : /	Subvention Union Européenne (FEADER- 40%) et Région Wallonne (40%) (total de 80%) : 11.165,05€ TVAC Part communale (20 %) : 2791,26€ TVAC	Subside CGT de 60 à 80% pour les travaux de la Maison Streeel, 40 ou 20 % restant à charge de la Commune  Union Européenne, Région Wallonne, Part communale
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 16</b> : Acquisition de terrains	<u>2024</u> :		Fond propre

	<p>et/ou bâtiments, construction et/ou rénovation de bâtiments pour diversifier l'offre de logements publics (dont du logement social et d'urgence)</p> <p>→ Acquisition et aménagement d'un bien situe au cœur de Ohey : aménagement de logements tremplins, d'un atelier rural et d'un espace multiservices au centre du village d'Ohey</p>	<p>Voir fiche 9.2 Maison CP Point Police, Atelier rural, Batopin, salle polyvalente et EPN</p>		<p>commune/ RW</p>
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 17</b> : Mise en place d'une cogénération à l'école d'Haillot	<p><u>2024</u> :</p> <p>/</p>		<p>Subside UREBA/ Fond propre commune</p>
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 18</b> : Construction de bâtiments publics (atelier rural ou hall relais) à louer à des entreprises en phase de démarrage ou de développement de leurs activités	<p><u>2024</u> :</p> <p>Un atelier rural est prévu dans le projet bénéficiant d'un subside Développement Rural « (Fusion de la fiche 9, 16 et 18 du lot 2) Aménagement de logements tremplins, d'un atelier rural et d'un espace multiservices au centre du village d'Ohey » Détails : voir fiche 16 du lot 2</p>		
<b>Lot 2</b>	<b>Fiche 19</b> : Construction de logements intergénérationnels et "tremplin" sur le site des Essarts communaux à Haillot	<p><u>2024</u> :</p> <p>/</p>		
<b>Lot 3</b>	<b>Fiche 1</b> : Diffusion des possibilités de recours aux structures de soutien à la création et/ou à la gestion de logements publics	<p><u>2024</u> :</p> <p>Dans le cadre de l'appel à projet de la Région wallonne intitulé « Sortie de la pauvreté » qui développe une quarantaine de mesures, l'équipe du CPAS d'Ohey dispose depuis le 1er juin 2023 d'un capteur logement qui travaille en collaboration avec le service communal du logement. Dans le cadre de ce projet, de nombreuses personnes ont pu bénéficier d'une aide dans leurs recherches de logement et/ou de l'utilisation rationnelle de ce dernier.</p>		
<b>Lot 3</b>	<b>Fiche 2</b> : Promotion de l'utilisation	<p><u>2024</u> :</p>		

	rationnelle de l'énergie et notamment l'éclairage public	/		
<b>Lot 3</b>	<b>Fiche 4</b> : Amélioration et aménagement des abords des exploitations agricoles (image du secteur agricole)	<u>2024</u> :		
<b>Lot 3</b>	<b>Fiche 5</b> : Réalisation d'une charte sur la vie en milieu rural	<u>Finalisée</u>		
<b>Lot 3</b>	<b>Fiche 6</b> : Analyse d'opportunités d'aménagements d'infrastructures adaptées aux nouveaux besoins de la population dans le domaine sportif	<u>2024</u> : DEA (défibrillateur externe automatique) : le 4 décembre, organisation d'une formation à destination des clubs et utilisateurs, avec plus de 15 participants.		
<b>Lot 3</b>	<b>Fiche 8</b> : Mise en place d'un projet de village bioénergétique	<u>2024</u> : /		
<b>Lot 3</b>	<b>Fiche 9</b> : Investigation de la piste de la réintroduction de l'activité du cheval de trait dans l'action publique	<u>2024</u> : /		
<b>Lot 3</b>	<b>Fiche 10</b> : Création d'un petit espace culturel en milieu rural, valorisation de "La Tourette" à Evelette	<u>Finalisée</u>		
<b>Lot 3</b>	<b>Fiche 11</b> : Valorisation et entretien du patrimoine forestier	<u>2024</u> : Forêts résilientes et alluviales		

### 3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
Lot 1	6	Construction d'une maison de l'Entité à Evelette (phase 1) : mise en place d'infrastructures villageoises de soutien aux dynamiques locales et/ou aide à la mise en œuvre de dynamiques locales (phase 2)			
Lot 1	15	Développement d'un bois didactique à Haillot.			
Lot 3	3	Réflexion sur la réaffectation de bâtiments religieux communaux, après leur désacralisation			
Lot 3	7	Classement de sites ou de monuments			

### 4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
NEANT					

### 5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative
NEANT					

ANNEXE 2 : Tableau détaillant l'avancement physique et financier d'un projet en phase d'exécution de travaux.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention faisabilité 2013 (signée le 9 janvier 2014) Convention réalisation 2016 (signée le 31 mai 2016)	PCDR classique couplé à un Agenda 21 Local PwDR-2007-20043- <sup>1</sup>	<b>Aménagement global du site situé au cœur du village d'Evelette</b>	Rénovation et réaffectation de la salle Isbanette et de la Tourette en maison de village et aménagement de la petite place, « le Coin des Macrales » en espace intergénérationnel de rencontre et de loisirs	Total de 832.742,53€ TVAC avec une part de subside du Développement Rural de 561.121,13€ TVAC et une part communale de 271.621,40€ TVAC.
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>			<b>Date :</b>	
Désignation de l'auteur de projet :			4 août 2014	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			1 <sup>er</sup> décembre 2014	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			15 mai 2015	
Approbation du projet par l'A.C.			22 juin 2015	
Approbation du projet par le Ministre			31 mai 2016	
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché			20 février 2017	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			1 juin 2017	
Début des travaux			4 septembre 2017 : début effective du chantier	
Réception provisoire			5 février 2020	
Décompte final			30 mars 2020	
Réception définitive				
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>			<b>Montant :</b>	
Montant conventionné à 100%			Selon la convention : 561.121,13 €	
Montant du subside développement rural			Montant de l'ensemble des déclarations de créance adressée au DR jusque fin 2019 : 656.077,74€	
Montants cumulés payés à l'auteur de projet et à l'entrepreneur			Montant cumulés payés à l'auteur de projet et à l'entrepreneur jusque fin 2020 : 922.500,91€ TVAC	

<sup>1</sup> Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention faisabilité 2015 (signée le 11 avril 2016)  Convention-réalisation 2017 (signée le 22 mars 2018)	PCDR classique couplé à un Agenda 21 Local <del>PwDR 2007-20013</del> <sup>2</sup>	<b>Réseau de chaleur</b>	Mise en place d'un réseau de chaleur sur chaufferie bois-énergie pour les bâtiments communaux au centre d'Ohey (phase1) et valorisation des ressources locales, extension à des privés (phase 2)	Le coût global est estimé à 1.437.544,04 € TVAC. Le montant global estimé de la subvention Développement Rural est de 652.100,05 € TVAC et une part communale de 785.443,99 € TVAC.
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>			<b>Date :</b>	
Désignation de l'auteur de projet :			30 décembre 2009 + Avenant 1 prenant en compte les exigences du Développement Rural en date du 23 mai 2016	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			13 février 2017	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			10 mars 2017	
Approbation du projet par l'A.C.			26 octobre 2017	
Approbation du projet par le Ministre			22 mars 2018	
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché			14 juin 2021	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			23 décembre 2022	
Début des travaux			2 octobre 2023	
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>			<b>Montant :</b>	
Montant conventionné à 100%			Selon la convention : 652.100,05 € TVAC	
Montant du subside développement rural			Pas encore de déclaration de créance adressée au SPW	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur			Montant cumulés payés à l'auteur (+frais annexes) de projet depuis la signature de la convention jusque fin 2024 : 67.066,11€ TVAC	

<sup>2</sup>

Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention-exécution transcommunale 2016 (signée le 07/12/2016)	PCDR classique couplé à un Agenda 21 Local <del>PwDR 2007-20013</del> <sup>3</sup>	<b>VICIGAL</b>	Fiche projet intercommunale Gesves-Ohey-Assesse-Yvoir : création d'une voie verte au cœur du Condroz namurois » Convention-exécution transcommunale	Le coût global du projet transcommunal est estimé à 5.917.863,92 €. Le coût de la partie du projet se rapportant à la commune d'Ohey est estimé à 1.490.927€
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>			<b>Date :</b>	
Désignation de l'auteur de projet :			31 mai 2017	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			3 juin 2019	
Approbation de l'avant-projet par la R.W			9 août 2019	
Approbation du projet par l'A.C.			12 juillet 2021	
Approbation du projet par le Ministre			11 mars 2022	
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché			23 décembre 2022	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			20 février 2023	
Début des travaux			12 juin 2023	
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>			<b>Montant :</b>	
Montant conventionné à 100%			Selon la convention : 681.852,64 € TVAC	
Montant du subside développement rural			346.759,25€	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur			Montant cumulés payés à l'auteur de projet +(les frais annexes) depuis la signature de la convention jusque fin 2024 : 68.093,03€	

<sup>3</sup>

Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention-faisabilité 2018 (signée le 3 juillet 2018)  Convention-réalisation 2022 (signée le 19 décembre 2022)	PCDR classique couplé à un Agenda 21 Local <del>PwDR 2007-20013</del> <sup>4</sup>	<b>Acquisition et aménagement de logements, d'un atelier rural et d'un espace multi- services à Ohey</b>	Ce projet a pour objectif de développer la cohésion sociale et l'amélioration de l'offre de services spécifiques au centre d'Ohey, en favorisant dans ces lieux : - le logement de personnes pour lesquels l'accès à un logement est problématique (PMR et logement tremplin), - le développement d'un atelier rural, les échanges et la solidarité au sein d'un espace multi-services polyvalent et modulable.	Le coût global est estimé à 3.092.579,73 € avec une part de subside du Développement Rural de 1.297.145,76 €. TVAC et une part communale de 1.595 433,97€ TVAC.
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>			<b>Date :</b>	
Désignation de l'auteur de projet :			7 janvier 2019	
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.			26 août 2019	
Approbation de l'avant-projet par la R. W			9 janvier 2020	
Approbation du projet par l'A.C.			24 novembre 2022	
Approbation du projet par le Ministre			19 décembre 2022	
Adjudication :				
Décision d'attribution du marché			14 août 2023	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre			3 novembre 2023	
Début des travaux			26 février 2024	
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>			<b>Montant :</b>	
Montant conventionné à 100%			Selon convention : de 1.297.145,76 €. TVAC	
Montant du subside développement rural			Montant de l'ensemble des déclarations de créance adressée au DR jusque fin 2024 : 506.294,20€	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur			Montant cumulés payés à l'auteur de projet (+ dépollution) depuis la signature de la convention jusque fin 2024 : 313.022,70€	

<sup>4</sup>

Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention-faisabilité 2019 (signée le 27 août 2019)	PCDR classique couplé à un Agenda 21 Local <del>PwDR 2007-2013</del> <sup>5</sup>	Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village	Aménagement d'un lieu de rencontre polyvalent au cœur de village, un espace vert « esthétique » et favorable aux usagers lents. Ce projet renforcera la convivialité et la qualité du cadre de vie des habitants par une utilisation harmonieuse et respectueuse de l'espace public.	Le coût global est estimé à 908.344,30 €. Le montant global estimé de la subvention est de 504.172,16 €.
		<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>		<b>Date :</b>
		Désignation de l'auteur de projet :		15 juillet 2019
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		
		Décompte final		
		Réception définitive		
		<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>		<b>Montant :</b>
		Montant conventionné à 100%		Selon convention : 504.172,16 €.
		Montant du subside développement rural		
		Montants cumulés payés à l'entrepreneur		Montant cumulés payés à l'auteur de projet depuis la signature de la convention +(esquisse) jusque fin 2024 : 18.278,81€

<sup>5</sup>

Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

**ANNEXE 3 : Tableau rapport comptable et fonctionnement d'un projet terminé (décompte final < 10 ans).**

**Projet d'aménagement de cœur de village d'Evelette :**

Situation du patrimoine acquis/rénové : propriété communale dont la gestion sera confiée à une association créée dans ce but. Actuellement la convention de prise en gestion à titre précaire par l'asbl Isbanette a été approuvée par le Conseil communal du 23 septembre 2021. En octobre 2022, l'asbl occupe le bâtiment à titre gratuit mais en prend les consommations d'eau, électricité... à charge.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
Année 2016	PCDR Classique	<b>Aménagement global du site situé au cœur du village d'Evelette</b>	Rénovation et réaffectation de la salle Isbanette et de la Tourette en maison de village et aménagement de la petite place, « le Coin des Macrales » en espace intergénérationnel de rencontre et de loisirs	Travaux 22.500,91 euros	30/03/2020
<b>Etat du patrimoine :</b>					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?				Oui	Non
<b>Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Également, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.</b>					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			Néant		
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine		Type :	Montant annuel		/

	Type :	Montant annuel	/
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type :	Montant annuel	/
	Type :	Montant annuel	/
	Type :	Montant annuel	/
	Type :	Montant annuel	/
Bénéfices = recettes moins charges			
<b>Fonctionnement du projet et utilisation du bien</b>			
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	La Maison de village est gérée par une asbl indépendante de la Commune, l'asbl Isbanette, tout en étant toujours propriété communale. Le bâtiment est mis gratuitement à disposition de l'asbl qui le loue à des tiers pour des organisations telles que des mariages, communions, enterrement, Saint-Nicolas, marche ADEPS, etc.		
Impact des activités sur emploi	Emplois liés à la location de la maison de village : nettoyage, traiteur, dj etc...		

## ANNEXE 4 : Rapport de la commission locale de développement rural et comptes-rendus.

Le bilan complet de la CLDR se trouve ci-après.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR <sup>6</sup>	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur <sup>7</sup>
2010	2010	30 mars 2023	29/06/2021 (passage au conseil communal le 23/09)
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée <sup>8</sup>	<b>Réunions de CLDR</b>	Nombre de présents	
	CLDR 1 : 6 mars 2024		12 présents – 8 excusés
	CLDR 2 : 12 décembre 2024		15 présents – 4 excusés
	<b>Groupes de travail</b>		
	GT Biodiversité : 15 février 2024		10 présents – 4 excusés
	GT Sécurité routière : 12 mars 2024		24 présents – 0 excusé
	GT Biodiversité : 10 avril 2024		9 présents – 0 excusé
	GT Biodiversité : 12 novembre 2024		10 présents – 3 excusés

### Réflexion sur l'opération de développement rural

Cette année 2024 marque la période de transition entre le PCDR 1, périmé fin 2022, et la nouvelle ODR qui débutera en janvier 2025. Les activités de la CLDR sont donc passées au ralenti, d'autant plus que cette année 2024 était marquée par les élections communales.

#### La réunion du 6 mars 2024

Cette réunion a permis d'approuver le rapport annuel 2023 (et donc de faire le bilan de l'année écoulée) mais aussi de faire le point sur l'état d'avancement complet des 3 projets conventionnés en Développement Rural ainsi que le point sur les groupes de travail biodiversité et sécurité routière.

<sup>6</sup> Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

<sup>7</sup> Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

<sup>8</sup> Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

### **La réunion du 12 décembre 2024**

Cette réunion avait pour objectif de faire le bilan de la première opération de développement rural (fonctionnement de la CLDR et réalisations concrètes) mais aussi de présenter les premières étapes de la nouvelle opération de développement rural pour inciter les membres de la Commission à jouer leur rôle de relais de et vers la population.

### **Le groupe de travail Biodiversité du 15 février 2024**

Après un retour et des échanges sur les projets en cours, notamment le projet de restauration du site des Hautes-Golettes, les membres du groupe de travail ont mené une réflexion sur l'appel à projets BiodiverCité 2024, après avoir reçu toutes les informations nécessaires via l'agent de développement de la FRW. Différentes pistes ont été lancées pour répondre à l'appel à projets.

### **Le groupe de travail sécurité routière du 12 mars 2024**

Cette réunion était organisée à Jallet pour aborder, avec les habitants du village, la problématique spécifique des rues Saint-Martin et de Filée, pointées comme points noirs prioritaires dans les diagnostics communaux. Les habitants ont ainsi pu dresser un bilan complet des problèmes rencontrés avant de réfléchir à des pistes de solutions concrètes et réalistes.

### **Le groupe de travail Biodiversité du 10 avril 2024**

La réunion avait pour objectif de sélectionner et d'affiner les projets à déposer dans le cadre de l'appel BiodiverCité 2024. Les projets retenus et réfléchis sont les suivants : Plantations d'arbres, de haies et de petits bosquets le long du chemin de l'Orgalisse, réalisation d'un Ecuroduc dans le bois d'Haillet, distribution de briques pour les pollinisateurs, projet de lagunage pour épurer les eaux usées, réaménagement du coin des Macralles (jardin potager en lieu et place du terrain de pétanque), poursuite de l'aménagement du potager didactique à Ohey.

### **Le groupe de travail Biodiversité du 12 novembre 2024**

La Commune a présenté l'avancement des fiches-projets « BiodiverCité » 2023 (à réaliser pour mars 2025) et 2024 (à réaliser pour mars 2026) avant de présenter d'autres initiatives réalisées sur le territoire communal en faveur de la biodiversité. La réunion a également permis de recruter des bénévoles pour l'organisation, la préparation et la distribution de plants lors de la journée de l'arbre.

### **Le programme de travail 2025**

En fonction de l'état d'avancement du diagnostic partagé du nouveau PCDR réalisé dans le cadre d'une opération-pilote « résilience » menée en partenariat avec le consortium Homeos, la « nouvelle » CLDR devrait être installée au mois d'avril. Elle débutera ses travaux en mai avec la présentation du diagnostic partagé. Les deux réunions suivantes, organisées en mai-juin, permettront aux membres de la Commission de prendre connaissance et de s'approprier de manière approfondie la notion de résilience territoriale via la découverte de différents outils pédagogiques mis à leur disposition.

Après l'été, le travail sur la stratégie de développement débutera et des réunions de groupes de travail thématiques seront organisées.



Havelange, le 07 mars 2024

# Compte-Rendu de la réunion de la CLDR de Ohey

Du 06 mars 2024

## Participant-e-s

**Présents** : Yannic Lecomte, Siohban Sanderson, David Degeimbre, Marie-France Latinne, Françoise Ansay, Benjamin Mahy, Miguelle Lebrun, Jean-Pol Somville, Jacqueline Masson, Jean Demeure, Marie-Aude Goffin

**Excusés** : Pierre Halleux, Christophe Gilon, Vincent Leemans, Pierre Lhoas, Kathy Vantighem, Sabrina Holodiline, Nicolas Triolet, Didier Hellin.

**Pour le collègue** : Rosette KALLEN, échevine en charge du développement rural.

**Pour la commune** : Ruth OOSTERHOF, agente relais pour l'administration communale.

**Pour la FRW** : Aurélien Dethier, agent de développement pour la FRW.

## Validation du dernier compte rendu

Les membres de la CLDR valident le compte-rendu à l'unanimité sans remarque.

## Rapport annuel - Bilan 2023

Le rapport annuel a été transmis par mail aux membres. L'avancement des projets en convention « Développement Rural » et les résultats des groupes de travail sont présentés en séance.

### - VICIGAL :

Les travaux sont en cours. L'entreprise a réalisé les travaux au niveau « des étangs », elle va entamer la seconde phase liée à la section du Lilot et finalement le tronçon de Perwez. Une fois le tronçon d'Ohey terminé, elle terminera celui de Gesves.

*Question : quelle est la durée prévue des travaux ?*

R : L'entreprise dispose de 80 jours pour finaliser les travaux sur Ohey. Pour les grandes vacances, ça devrait être ouvert.

*Question : Quels aménagements sont prévus à la rue de Reppe ?*

Ce seront des panneaux d'information malheureusement car les marquages n'ont pas été acceptés par le SPW (comme la rue du moulin). Il est nécessaire de réparer le revêtement.

- **Maison Multiservices :**

Une réunion avec les impétrants et le SPW s'est déroulée le 26 février afin de coordonner les travaux.

La commune doit encore réaliser un état des lieux contradictoire avec les voisins pour fixer définitivement les mitoyennetés. Les entreprises pourront ensuite lancer les travaux en avril.

La présence d'amiante dans le bâtiment implique une demande de permis d'environnement (délai de 90 jours). L'entrepreneur pourra néanmoins débiter les travaux pour terrasser et abattre l'ancien garage.

Début juin, le permis d'environnement devrait être accordé. Les travaux pourront débiter dans la maison quelques jours plus tard après l'intervention de l'entreprise chargée du désamiantage.

La commune informe les membres que la société BATOPIN reste preneuse de l'emplacement et un bail sera prochainement signé entre les parties.

*Question : est-ce que les distributeurs se trouveront dans un local fermé ?*

R : Oui, il y aura un service de dépôt et de retrait de billets. Il s'agira d'un local fermé comme dans plusieurs communes limitrophes.

*Question : est-ce que cela aura un impact sur les services de l'agence Belfius ?*

R : Dès que le système Batopin sera installé, les distributeurs seront mis hors service peu après. Dans l'état actuel, l'agence restera ouverte après installation.

*Question : en cas de dégradation, qui prend en charge les réparations ?*

C'est la société qui les prendra en charge ; la commune se borne à mettre à disposition le local et permettre un accès indépendant au chauffage et à l'électricité (compteur AIEG).

- **Cœur d'Evelette :**

Une première ouverture d'offres avait été réalisée par l'INASEP en décembre 2023. Un seul candidat s'était présenté mais le budget présenté dépassait largement les prévisions. Le collège a donc décidé de ne pas procéder à l'attribution.

Un nouvel appel a été lancé début 2024 car il semble que la période soit plus propice. La commune espère recevoir plusieurs offres.

Dans le cadre de l'appel à projet « cœur de village » le marché public doit être attribué pour le 30 juin 2024 au plus tard.

- **Réseau de Chaleur :**

La commune s'est réunie avec les acteurs techniques pour résoudre les dernières interrogations concernant le cahier des charges et le planning des travaux.

La date de début des travaux n'est pas encore fixée.

- **Groupe de travail BiodiverCité : 3 réunions en 2023.**

Le groupe de travail participe à la préparation de l'appel à projets « BiodiverCité » et assure le suivi des fiches-projets (plusieurs d'entre elles sont d'ailleurs portées par les membres eux-mêmes).

Les projets en cours :

- Passage du gué du Flemme : la passerelle va être placée le 18 mars.
- Haie-Lève : projet réalisé l'année dernière en collaboration avec le GAL. Il s'agissait d'une plantation sur les abords des hautes Golettes + Perwez le long du Lilot, et autour de la mare aux écoles d'Haillot
- Panneaux didactiques : 2 panneaux ont été placés dans les bois de Ohey et 2 à Haillot.
- Eco-Pâturage : la première convention avec l'éleveur au pré-au-Pont se prolonge d'un an (tout se passe bien actuellement) – Sur le site de Nymphéa, la commune a reçu une candidature spontanée, le terrain sera mis à disposition dès la signature de la convention.
- Hautes Golettes : ce projet est une collaboration entre le contrat rivière Meuse Aval le DNF, le GAL et la commune. Le but était de créer une mare et une zone humide (finalisée) + placer un panneau didactique, une barrière et un banc (réalisé) pour en faire une zone d'observation pour les écoles. Cet aménagement peut aussi servir de bassin de rétention pour les pluies.

**La commune informe les membres que le site sera inauguré le 27 avril** (une invitation officielle sera envoyée prochainement).

- Potager didactique : le projet se poursuit depuis plusieurs années avec une équipe de bénévoles. Les enfants de maternelle et de 1<sup>e</sup> primaire l'école d'Ohey s'y rendent chaque mardi pour cultiver fruits et légumes.
- Atelier de taille des arbres fruitiers : la première partie théorique sera dispensée le 7 mars tandis que la partie pratique aura lieu le samedi 9 mars. Douze personnes sont inscrites.
- Plantations de haies en collaboration avec le DNF : plusieurs actions ont déjà été menées dont les hautes Golettes le long du ruisseau de l'Îlot (en collaboration avec les scouts et les membres du GT BiodiverCité), plantations en novembre (30 bénévoles présents) et la finalisation du chemin de Migneroule (en complément d'un premier projet).

Lors de la dernière réunion du GT, des projets inspirants ont été présentés et les participants ont été invités à réfléchir aux actions qu'ils désirent mener dans le cadre de l'appel 2024. La présentation de ces projets sera transférée aux membres de la CLDR. Pour rappel, les membres sont invités de manière permanente à l'ensemble des groupes de travail.

- **Groupe de travail « Sécurité routière » : lancement officiel en septembre 2023.**

La première réunion a connu un succès mitigé malgré la qualité des interventions et l'utilité des informations présentées. La communication axée sur un volet « théorique » a peut-être découragé certains participants.

La seconde réunion est programmée pour mars 2024 avec l'analyse de la rue Saint-Martin à Jallet. La FRW informe les membres que 21 personnes sont déjà inscrites, ce qui augure d'un beau succès pour cette seconde session.

*Question : pourquoi ne pas se baser sur les réclamations des habitants pour sélectionner les analyses et donc entrer dans le « concret » ?*

R : c'est effectivement ce qui est proposé. Les deux rues qui seront soumises à analyses durant les prochains mois ont été sélectionnées par le conseiller en mobilité sur base des réclamations qui lui ont été adressées au cours des mois précédents la relance du GT.

**Les membres valident le rapport annuel 2023 sans remarque.**

### **Rapport annuel - Programme de travail 2024**

Concernant les groupes de travail et étant donné qu'il s'agit d'une année électorale, les membres approuvent la proposition de maintenir les deux groupes de travail actifs sur la commune jusqu'au lancement de la nouvelle ODR.

Une présentation des actions menées dans le cadre de l'ancienne ODR (via une carte en ligne) est planifiée pour une prochaine réunion. Les membres seront invités à la commenter.

Pour information, la commune va prochainement attribuer le marché d'auteur de projets. Ce dernier pourra profiter de la période électorale pour débiter la rédaction de la partie I à savoir diagnostic objectif.

### **Divers**

- Un membre désire savoir si la commune mène des actions pour lutter contre le frelon asiatique (thématique abordée lors d'une précédente réunion) La commune a distribué des pièges à chaque apiculteur mais ils ne semblent pas à 100% efficaces.
- S'agissant des espèces exotiques envahissantes, les membres attestent de la présence du raton laveur dans la commune.
- Une membre questionne la commission sur d'éventuels problèmes liés aux fortes pluies de ces derniers jours. Les membres présents signalent ne pas avoir constaté de souci dans leur village respectif. Le fait que les fossés soient bien curés ont permis d'encaisser les pluies. Les bas-fonds et les mares liées ont également permis de retenir l'eau. Les nouvelles installations (mare et zone humide) aux hautes Golettes ont joué leur rôle de bassin de rétention également.
- Un membre demande s'il y a de nouvelles informations concernant le projet éolien (invitation à la réunion publique à ce sujet avait été lancée au cours de la dernière réunion de CLDR) : la commune informe que la société a déposé un recours pour le placement du mât mais plus aucune nouvelle depuis.

\*\*\*\*

JUIN 2024

La Newsletter estivale



OPÉRATION  
DÉVELOPPEMENT  
RURAL

# INF' **O**HEY **DR**



## L'ÉDITO

Bonjour à toutes et tous,

Avant notre prochaine rencontre, nous voulions partager avec vous quelques nouvelles concernant des projets repris dans le PCDR.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de la commune ou sur celui du développement rural :

<https://www.developpementruralohey.info/>

Bonne lecture  
et bonnes vacances !

L'équipe PCDR  
30 juin 2024

## DANS CETTE ÉDITION

- BUDGET PARTICIPATIF : C'EST TERMINÉ !
- MAISON CÉLINE PIERRE : LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ
- ESPACE DE CONVIVALITÉ AU CENTRE D'EVELETTE : ÇA BOUGE !
- GROUPE DE TRAVAIL BIODIVERCITÉ : LE POINT



Page **01**

# LE BUDGET PARTICIPATIF

**Le dossier est finalisé !**

Vous l'aurez peut-être lu sur le site internet de la commune ou sur ses réseaux sociaux, tous les projets sont désormais réalisés

Pour rappel, 3 dossiers ont été désignés lauréats .

- **Du matériel pour la construction de chalets (ASBL Ohey EVENT)**
- **Des chaises pour les Houlottes (Association de Fait)**
- **Une tonnelle pour la jeunesse de JALLET (ASBL Jeunesse de JALLET)**

Pour plus d'informations sur le site de la commune : <https://www.ohhey.be/budget-participatif/>.



## Rappel de la ligne du temps

Du  
01/11/22  
au  
31/01/23

1ère étape  
Récolte des projets :  
les citoyens et les associations  
pouvaient déposer leurs  
dossiers de candidature

2e étape  
Analyse des projets :  
la CLDR agissant comme  
comité de sélection a retenu  
plusieurs projets soumis aux  
votes des citoyens

Du 01/02  
au 28/02

16/02  
Réunion de la CLDR  
Analyse de la recevabilité

du 01/03  
au 15/04

3e étape  
Vote des citoyens :  
les citoyens et le comité  
de sélection ont eu la  
possibilité de voter

4e étape  
Décision finale :  
Fin des votes et annonces  
des lauréats

Mai  
2023

Juin  
2024

Finalisation de  
l'ensemble des  
projets !

LA PROCHAINE ÉDITION SOUTENUE PAR  
LA WALLONIE POURRA AVOIR LIEU DÈS  
QUE LE PROCHAIN PCDR SERA ACTIF !

# Groupe de travail BiodiverCité



## Les projets se concrétisent



La passerelle du Gué du Flemme a été installée en mars 2024

La zone humide et la mare des Hautes Golettes ont été inaugurées ce samedi 27 avril 2024



## A VOS AGENDAS

prochain événement programmé

**16 octobre 2024 à 19h30** - A la salle la Pichelotte à Gesves

Des subsides pour planter arbres et haies sur votre terrain

Le 16 octobre 2024 à 19H30

La Pichelotte, salle Colonnes  
5, rue de la Pichelotte à Gesves

Participation gratuite  
Inscription obligatoire

@ condroz@frw.be  
083 66 07 78

Soirée d'information sur le programme wallon « Yes I We Plant » : des subsides pour les particuliers et la mise à disposition de spécialistes pour des conseils personnalisés et gratuits.

Une association de 3 communes :

GELLES Chèv. Assesse

YES I WE PLANT Wallonie

## Et en 2024...

7 projets ont encore été déposés et validés par le collège : Ecuroduc, lagunage, semaine de l'arbre 2025, conférence compostage, potager didactique, plantation au chemin de l'Orgalisse,, vergers communaux et conférence compostage.

Tous ces projets devront être réalisés pour mars 2026.

### Passage de relai à la FRW.

Nous vous en parlons depuis quelques mois, la commune d'Ohey a décidé de relancer une nouvelle ODR.

Dans ce cadre, Aurélien va passer le relai à un agent expérimenté, Denis DEFAYS que vous aurez l'occasion de rencontrer pour cette nouvelle élaboration.

## Nous contacter



**Rosette KALLEN**

**Echevine du Développement rural**

rosette.kallen@ohey.be - 085/61.12.31

**Ruth OOSTERHOF**

**Agent relais de l'administration communale**

ruthoosterhof@ohey.be - 085/82.44.73



**Ocile HUBERMONT et Denis DEFAYS -**

**Agents de développement - FRW**

o.hubermont@frw.be ou d.defays@frw.be -  
083/66 07 70

Page

04

JUIN 2023

# OHEY



OPÉRATION  
DÉVELOPPEMENT  
RURAL

## MAISON CÉLINE PIERRE

**Les travaux ont débutés !**

Les travaux de l'espace multiservices qui accueillera les logements tremplins, un atelier rural, trois cabinets médicaux et un espace numérique au centre d'Ohey avancent à un bon rythme depuis le **08 avril 2024**

**Ce projet accueillera également un distributeur de billets via le consortium BATOPIN.**

Encore un peu de patience avant l'inauguration...



## COEUR DE VILLAGE D' EVELETTE

**Le marché est attribué.**

Ce projet n'est pas subventionné par le Développement Rural mais il est issu d'une fiche projet du PCDR.

Une étape importante a été franchie : le marché public de travaux a été attribué.

Les travaux devraient débuter après les vacances d'été pour être finalisés en 2025 (il s'agit d'une subvention européenne dont les délais sont très courts)



Havelange, le 12 décembre 2024

## Compte-Rendu de la réunion de la CLDR de Ohey Du 12 décembre 2024

### Participant-e-s

**Présents** : Yannic Lecomte, Siohban Sanderson, David Degeimbre, Françoise Ansay, Benjamin Mahy, Miguëlle Lebrun, Jean-Pol Somville, Jean Demeure, Marie-Aude Goffin, Pierre Lhoas, Sabrina Holodiline, Nicolas Triolet, Vincent Leemans, Robin Guns et Pol Vermeulen.

**Excusés** : Christophe Gilon, Didier Hellin, Marie-France Latinne, Jacqueline Masson.

**Pour le collègue** : Rosette KALLEN, échevine en charge du Développement Rural et Caroline HOUART.

**Pour la commune** : Ruth OOSTERHOF, agente relais pour l'administration communale.

**Pour la FRW** : Odile Hubermont et Denis Defays, agents de développement pour la FRW.

### 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 6 mars 2024

Les membres de la CLDR approuvent le compte-rendu à l'unanimité et sans remarque.

### 2. Evaluation du PCDR 2012-2022 – Le point de vue de la CLDR

## Premier bilan en quelques chiffres...



45 réunions de CLDR entre 2012 et aujourd'hui

42 réunions de groupes de travail

49 projets dans le PCDR dont... 46 réalisés ou en cours, c'est-à-dire près de 94%

4 conventions Développement rural = plus de 3.100.000 € de subsides

### 2.1 Les principales réussites (projets et dynamiques participatives)

---

- **Plusieurs projets issus du PCDR** sont emblématiques et révélateurs de la dynamique qui s'est installée depuis 2012. Sont ainsi cités comme de belles réussites :
  - La rénovation de la salle « Isbanette » et la création d'une aire de convivialité à Evelette ;
  - Le Pré au Ponts ;
  - La réfection des mares ;
  - La maison multi-services Céline Pierre (et donc la maison médicale) ;
  - Le réseau de chaleur (quand il sera établi) ;
  - Le VICIGAL ;
  - La Charte de convivialité ;
  - Le budget participatif ;
  - La zone humide de Hailot.
- **Le taux de présence et la participation aux différentes réunions.** Un noyau dur de 6 ou 7 personnes a suivi l'ensemble du processus depuis la première réunion en 2010. Cette mixité entre anciens membres qui assurent la continuité et nouveaux membres qui rejoignent le processus en cours de route et apportent de nouvelles idées est très intéressante, à condition d'y apporter le cadre nécessaire.
- En termes de dynamique et de participation citoyenne, **les groupes de travail Biodiversité et sécurité routière** constituent un bon exemple du travail qui peut être réalisé avec l'apport des citoyens.
- **La dynamique initiée autour des aînés et du vieillissement de la population.**

### 2.2 Les difficultés rencontrées (projets et dynamiques participatives)

---

- **La sous-représentation de certains villages ou hameaux** en CLDR mais aussi dans l'ensemble du processus. Goesnes en est un très bon exemple.
- **Les lenteurs administratives excessives** qui découlent des procédures mises en place par la Wallonie. Le réseau de chaleur en est bon exemple. Ces lenteurs entraînent de nombreux

effets négatifs. Le plus important étant **les surcoûts pour les projets** (parfois jusque 40%). Ces surcoûts n'étant pas subsidiés, ils doivent donc être pris en charge par les finances communales.

- **La crise COVID** a été un frein et un coup d'arrêt à de très nombreuses dynamiques.
- **La longueur du processus** (plus de 10 ans) qui « décroche » le citoyen lambda de la démarche, de ses réalités, de ses réussites. Entre le moment où les fiches-projets sont rédigées et leur mise en œuvre, il s'écoule un laps de temps beaucoup trop long qui entraîne des frustrations.
- **Le fait de travailler sur plusieurs législatures** entraîne des difficultés dans certains dossiers (exemple du réseau de chaleur).
- Parfois, **un manque de communication** autour de certains projets. Le réseau de chaleur en est le meilleur exemple.

### **2.3 Le fonctionnement de la CLDR**

---

- Au fil des réunions et des années, **un essoufflement des membres de la Commission**, qui a entraîné une non-représentativité de certains villages ou publics, notamment pour les réunions où des décisions importantes ont dû être prises (réunions annuelles de programmation par exemple). Des projets ont ainsi parfois été écartés car les personnes qui « représentent » certaines thématiques ne sont pas présentes.
- **Le « lobby » de certains groupes** qui poussent un projet qui n'est peut-être pas celui que la majorité des citoyens oheytois attend.
- **La casquette de « relais villageois » est parfois difficile à honorer**, notamment pour les « nouveaux » membres qui n'ont pas toujours tout l'historique des dossiers et des projets.

Deux pistes sont proposées pour remédier à ce souci :

- Le renforcement de l'accueil des nouveaux membres de la Commission en prévoyant une réunion spécifique au cours de laquelle un historique et une mise à niveau des connaissances seront réalisés, ce qui facilitera leur intégration dans la CLDR et évitera un découragement trop rapide de leur part.
- La mise en place d'un système de parrainage des nouveaux membres par un ancien.
- **Les animations et la forme des réunions** pourraient être plus diversifiées : décentralisation des réunions, organisation de visites de terrain, remise d'avis plus fréquentes, moins de réunions de « remplissage ».
- Lors des réunions, **soigner davantage la contextualisation de début de séance** en prenant en peu de hauteur et en rappelant les enjeux de développement de la commune.
- **Un meilleur suivi des « absents non excusés »** doit être réalisé et le ROI doit être appliqué.

- Veiller à avoir **une représentativité des jeunes** (à partir de 16 ans) au sein de la Commission. Communiquer dans ce sens lorsque l'appel sera indispensable.

### 3. Présentation de la nouvelle Opération de Développement Rural

#### Présentation de la FRW :

La FRW c'est un organisme :

- Indépendant et pluraliste,
- En charge de missions de service public (convention cadre avec la Région wallonne),
- Présent pour le développement des régions rurales de Wallonie, par l'encadrement des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux,
- Réparti en 8 ?? équipes situées sur le territoire wallon, ce qui facilite les échanges d'expériences entre les communes et les membres de CLDR.

Les agents de développement vont :

- Animer les différentes réunions de la CLDR, des Groupes de Travail, des visites occasionnelles... ;
- Conseiller la commune durant les différentes phases de l'ODR ;
- Encadrer l'ensemble de l'ODR ;
- Assurer le secrétariat des différentes réunions ;
- Rédiger les fiches-projets « actions » du PCDR.

#### Présentation de l'Opération de Développement Rural

*L'objectif de l'ODR, c'est l'amélioration du cadre et des conditions de vie des habitants par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans une stratégie de développement à long terme (10 ans).*

Les grands principes de l'ODR :

- **La commune est le territoire d'action du Développement Rural.** L'ensemble des villages et hameaux qui constituent la commune sont pris en compte.
- **La participation de la population.** L'ensemble de la population, des plus jeunes aux moins jeunes, va avoir l'occasion de donner son avis et de participer à l'amélioration du cadre et des conditions de vie.
- **La valorisation des ressources locales.** La commune d'Ohey dispose de richesses et de ressources qui lui sont propres. Ce sont ces dernières qui vont être mises en avant et valorisées.
- **La globalité.** Pour chaque projet, quelle que soit sa nature, un ensemble de thématiques sera pris en compte. Un projet de logement intégrera des notions d'économies, d'énergie, de mobilité, d'environnement, de patrimoine, ...



Vous souhaitez en savoir plus sur l'ODR ?

<https://vimeo.com/468594734>

**Les partenaires de l'ODR :**

La commune, mandataires et services communaux ;

La population (représentée par la CLDR) ;

La Wallonie ;

L'auteur de PCDR (le bureau Dr(ea)<sup>2</sup>m) ;

Un organisme d'accompagnement (FRW).

L'équipe HOMEOS.

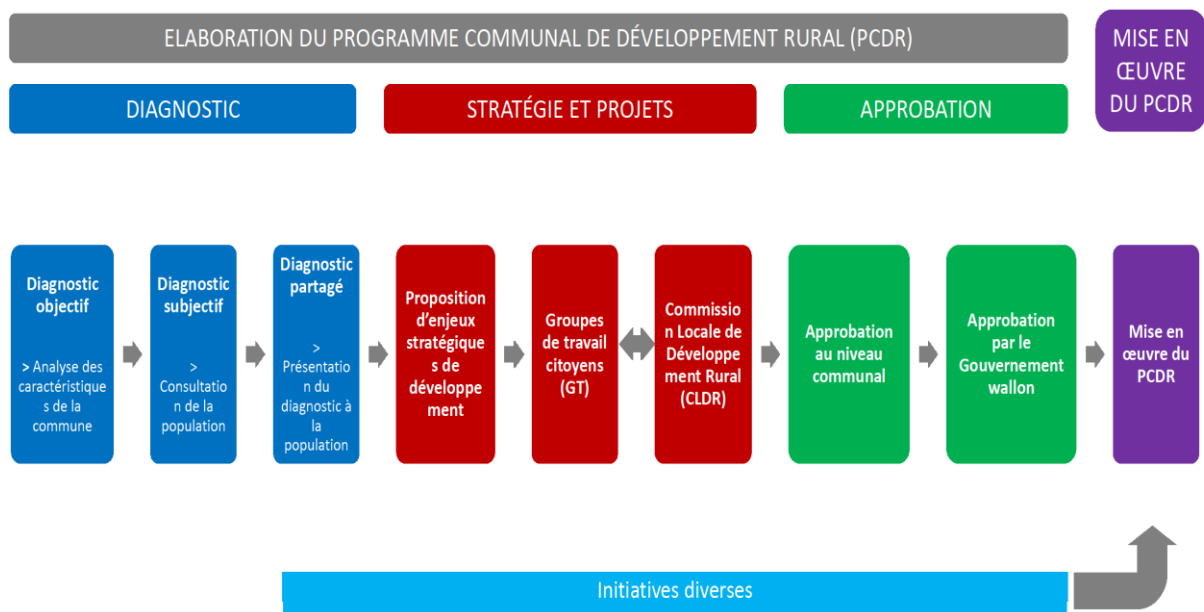
**Ohey, commune-pilote « Montée en résilience des territoires wallons ». Projet Homeos.**

Ce processus est piloté par Energie Commune, Espace environnement et l'Institut Eco-Conseil. Ils forment ensemble le collectif HOMEOS. Leurs agents travailleront en étroite collaboration avec les agents de la FRW pour animer l'ensemble de l'ODR et y intégrer la notion de résilience territoriale.

La résilience territoriale désigne la capacité d'un territoire à anticiper, s'adapter et se remettre des crises, qu'elles soient d'origine naturelle, économique, sociale ou environnementale.

Le projet HOMEOS mettra à disposition de la CLDR d'Ohey des outils et méthodologies sur lesquels s'appuyer pour penser et mettre collectivement en œuvre la résilience territoriale, malgré toute sa complexité.

L'opération de développement rural se déroulera de la manière suivante :



Première étape : des réunions villageoises de consultation seront organisées dans chacun des villages de l'entité. Ces réunions auront lieu à 19h30

- Le 23 janvier à Ohey, école communale ;
- Le 30 janvier à Jallet, salle Les Houlottes ;
- Le 4 février à Goesnes, château de Baya ;
- Le 6 février à Evelette, salle Isbanette ;
- Le 13 février à Perwez, école communale ;
- Le 19 février à Haillot, école communale.

#### 4. Recomposition de la CLDR

Sur base du résultat des élections communales mais aussi pour démarrer la nouvelle opération de développement rural avec une bonne représentativité de la population oheytoise, la composition de la CLDR va être revue.

Les membres de la CLDR qui souhaitent poursuivre le travail au sein de la Commission sont évidemment invités à signifier en priorité leur volonté de maintenir leur mandat.

Seuls les postes vacants seront ainsi remplacés via un appel à candidatures qui sera lancé dans la population au mois de février 2025, dans la foulée des réunions villageoises de consultation.

## 5. Divers

- La CLDR demande à recevoir un historique complet du dossier de réseau de chaleur de manière à y voir plus clair sur ce dossier complexe.
- La FRW annonce un événement organisé par le Parc Naturel Coeur de Condroz à Schaltin le 22 janvier prochain. Il s'agit d'une soirée de présentation des différents projets menés par le Parc. Un bon moyen de faire des liens avec les projets menés à Ohey.

---

**Pour toute question ou remarque sur ce compte-rendu :**



Agents de développement

Odile Hubermont, [o.hubermont@frw.be](mailto:o.hubermont@frw.be), 083/660.773

Denis Defays, [d.defays@frw.be](mailto:d.defays@frw.be), 083/660.775

**ANNEXE 5 : Programmation dans les trois ans avec recherche des moyens financiers**

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100% (TVAC)	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention (TVAC)
Année rapport annuel + 1 an (2024)	Lot 1	Fiche 17 (& Fiche 10, Lot 3) : Aménagement global du cœur de village d'Evelette <b>1<sup>er</sup> CONVENTION - SUIVI</b>	832.742,53€	Développement Rural	561.121,13€
				Commune	271.621,40€
	Lot 1	Fiche 5 : Mise en place d'un réseau de Chaleur sur chaufferie bois pour les bâtiments communaux et bâtiments voisins à Ohey <b>2<sup>ème</sup> CONVENTION - SUIVI</b>	1.437.544,04€	Développement Rural	652.100,05€
				Commune	785.443,99€
		VICIGAL, création d'une voie verte au cœur du Condroz namurois <b>Convention-exécution transcommunale - SUIVI</b>	Le coût global du projet : 5.917.863,92€. Le coût de la partie du projet se rapportant à la commune d'Ohey : 1.490.927,00€	Développement Rural	681.852,64€
				Autres pouvoirs subsidiant (Pouvoir locaux – DGO1)	5.180,00€
				Mobilité Tranche 1	97.286,00€
				Mobilité Tranche 2	83.016,10€
				Mobilité Tranche 3	474.499,56€
				Commune	149.092,70€
	Lot 2	Fusion de la fiche 9, 16 et 18 du lot 2 Aménagement de logements tremplins, d'un atelier rural et d'un espace multiservices au centre du village d'Ohey <b>Convention-réalisation - SUIVI</b>	3.092.579,73€	Développement Rural	1.297.145,76€
				Appel à projets visant à lutter contre la pénurie de médecins généralistes en milieu rural	200.000€
				Commune	1.595 433,97€
	Aménagement d'un espace de convivialité au centre du village d'Evelette et d'un cheminement reliant le quartier des « Comognes » au cœur du village <b>Convention-faisabilité - SUIVI</b>	Le coût global est estimé à 908.344,30 €. Le montant global estimé de la subvention est de 504.172,16 €.	Développement Rural	504.172,16 €	
			Commune	404.172,14 €	

		Création d'un lieu de rencontre pour les habitants d'Haillot	A estimer	Commune, Développement Rural	
	Lot 2	Fiche 19 : Construction de logements intergénérationnels et "tremplin" sur le site des Essarts communaux à Haillot Convention-faisabilité	A estimer	Commune et Développement Rural + recherche d'autres partenaires	
Année rapport annuel + 4 ans (2024)	Lot 2	Fiche1 - Aménagement et équipement d'une aire de transformation et de commercialisation de produits agricoles et forestiers locaux	A estimer	Commune et Développement Rural + recherche d'autres partenaires	
	Lot 2	Fiche 12 - Création d'une ou de plusieurs petite(s) zone(s) d'activités artisanales	<b>A estimer</b>	Commune et Développement Rural + recherche d'autres partenaires	